



Guide pratique pour une approche inclusive et émancipatrice des personnes migrantes par les activités culturelles et artistiques

4 | Introduction

5 | Les politiques européennes d'intégration culturelle des personnes migrantes

8 | Droits culturels: de quoi parle-t-on?

- 8 | Définition générale
 - 9 | Quelques notions associées
 - 9 | Cinq conditions pour le plein exercice du droit de participer à la vie culturelle
 - 10 | Zoom sur l'approche par les droits culturels et sur la conception de la culture et de l'identité culturelle
 - 12 | Les textes de référence
 - 13 | Foire aux questions
-

15 | Bonnes pratiques en lien avec les principaux thèmes de la méthodologie

- 15 | Des identités en mouvement, entre appartenances et ouverture
- 19 | Une relation de qualité dans un contexte interculturel
- 23 | Du pouvoir d'agir
- 27 | La promotion des droits culturels

31 | À quoi faut-il prêter attention lors de la création d'activités culturelles et artistiques? Conseils pratiques

35 | Ressources associées

- 36 | Grille méthodologique.
Lignes directrices pour la mise en œuvre de projets respectant les droits culturels des personnes migrantes
 - 42 | Questionnaire participants
 - 50 | Questionnaire d'évaluation pour les travailleurs sociaux et les acteurs culturels
 - 51 | Présentation de scénarios pédagogiques pour approfondir la démarche
-

53 | Bibliographie

« Le soutien apporté par la Commission européenne à la réalisation de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient. »

Le projet « Erasmus+ MigrArts: intégrer les personnes migrantes par les arts et la culture » vise à améliorer l'intégration, l'inclusion et l'émancipation des personnes migrantes par une meilleure prise en compte de leurs droits culturels, aux niveaux local, national et européen. Dans un contexte de montée des nationalismes et de multiplication des discours sécuritaires en Europe, il semble plus que nécessaire de promouvoir une Europe inclusive et forte de sa diversité. La culture et les arts sont des vecteurs essentiels pour promouvoir la diversité, l'humanité et l'universalité des composantes plurielles de nos sociétés, ainsi que le dialogue interculturel.

Le projet MigrArts vise à la fois à soutenir la reconnaissance et la prise en compte effective des droits culturels des personnes migrantes, et à promouvoir l'épanouissement personnel par le développement de compétences créatives et d'un sentiment d'appartenance.

Ainsi, le projet a pour but de soutenir les structures travaillant dans le domaine culturel ou en charge de l'intégration des personnes migrantes dans une approche innovante, intersectorielle et interculturelle.

MigrArts est coordonné par la Ligue de l'enseignement (France) en partenariat avec Arci (Italie), Center for peace studies (Croatie) et Community development institute (Macédoine du Nord).

Après une phase de réflexion collective pour élaborer un socle théorique et un cadre méthodologique communs, les partenaires ont expérimenté différents projets artistiques et culturels dans leur pays (France, Italie, Macédoine du Nord, Croatie), avec et pour les personnes migrantes. L'évaluation de

ces expérimentations a permis d'affiner la méthodologie et de dégager des recommandations pour les porteurs de projet. Ce guide pratique « Pour une approche inclusive et émancipatrice des personnes migrantes par les activités culturelles et artistiques » est le fruit de ce processus collectif. Il s'adresse à toutes les personnes désireuses de concevoir et de mettre en œuvre des projets artistiques et culturels respectueux des droits culturels des personnes migrantes, qu'elles interviennent dans le champs artistique et culturel ou dans le domaine de l'accueil des personnes migrantes.

Les politiques publiques d'accueil et d'intégration sont encore globalement focalisées sur « loger, nourrir, soigner et donner accès à l'emploi ». La dimension créative et sensible, bien qu'indissociable de notre humanité, est peu prise en compte. Les initiatives artistiques et culturelles viennent souvent de la société civile, de l'initiative de tel ou tel artiste, travailleur social, etc. Ce guide pratique a vocation à encourager ces initiatives qui peuvent émerger dans des contextes très nombreux. Il propose des éléments de réflexion aux porteurs de projet, des exemples inspirants et des outils qui facilitent leur démarche.

Il ne faut pas attendre que toutes les conditions idéales soient réunies pour mettre l'art et la culture au centre des relations d'accueil et d'intégration. Ce sont autant d'occasions de faire vivre les droits culturels, de valoriser la richesse de la diversité, de promouvoir le dialogue interculturel, et de faire culture commune.

Les politiques européennes d'intégration culturelle des personnes migrantes

Quelques mots sur les politiques publiques nationales au sein des États participant au projet MigrArts

Les pays et organisations participant au projet MigrArts présentent d'importantes disparités en termes de politiques d'intégration des personnes migrantes. Celles-ci sont le résultat de facteurs historiques et sociaux. La situation politique de chacun de ces pays est également susceptible d'avoir un impact.

La montée de l'extrême droite en Italie et le besoin continu de main-d'œuvre immigrée n'ont pas encore entraîné de réduction de la migration. En pratique, 450 000 permis de séjour supplémentaires pour les travailleurs étrangers doivent être accordés d'ici à 2025. Il est toutefois peu probable que l'inclusion sociale et culturelle des migrants s'améliore dans les années à venir. En effet, le gouvernement italien poursuit une politique de délocalisation de l'accueil des migrants plutôt que de s'engager dans des accords de partenariat avec les pays voisins. En novembre 2023, l'Italie a signé un accord avec l'Albanie pour l'ouverture de deux centres de rétention, dont l'ouverture était prévue en mai 2024, mais a été retardée. Ces centres ne sont pas destinés à faciliter l'intégration des migrants, ni à promouvoir l'inclusion culturelle. Au contraire, leur objectif premier est de traiter les demandes de

régularisation des migrants, dans l'attente de l'octroi d'un permis de séjour. Les personnes résidant dans les centres ne sont pas autorisées à quitter les lieux, qui sont gardés par les autorités italiennes et albanaises, et risquent l'expulsion du pays si elles le font¹.

En France, la culture est présente dans les plans nationaux d'intégration des nouveaux arrivants, et est considérée comme une modalité facilitant l'apprentissage du français et créant un sentiment d'appartenance à la France par l'enseignement des valeurs, de l'histoire et de l'art de la République, conformément à l'appel lancé en 2017 par un collectif d'artistes et France terre d'Asile². Cependant, dans les priorités 2024 pour l'intégration, la culture est principalement mentionnée dans le but de « favoriser l'accès au patrimoine national » ou les « rencontres avec la société d'accueil ». Les programmes d'intégration des jeunes primo-arrivants, comme Volont'R, ont reçu des financements supplémentaires en 2023 pour développer « la prise en compte des enjeux culturels par l'accès au livre et à la lecture pour les jeunes volontaires »³. Toutefois, la question de l'intégration culturelle des migrants se limite à l'accès à la culture française. Des espaces de libre expression culturelle et artistique portés par des associations comme Singa et Autremonde existent, mais restent marginaux et absents des priorités nationales.

1. Taylor, A., & Mandilara, S. (2024, mai 21). Albania-Italy migrant deal moves ahead as Rome publishes tender for processing centre. www.euractiv.com
2. https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/Lettre_de_l_asile_et_de_l_integregation_87.pdf
3. Légifrance - Droit National En Vigueur - Circulaires et Instructions - Priorités Pour 2024 de la Politique D'intégration des Étrangers Primo-arrivants, Dont les Personnes Réfugiées, s. d. <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45543>

En Macédoine du Nord et en Croatie, il n'existe actuellement aucune stratégie nationale d'intégration des nouveaux arrivants dans la société locale. En raison de l'entrée de la Croatie dans l'UE en 2013, deux plans d'action nationaux pour l'intégration ont été mis en œuvre (pour 2013-2015 et 2017-2019), mais le pays n'a pas de stratégie d'intégration valable depuis près de 5 ans maintenant. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des deux politiques nationales d'intégration ont également été très limités, et l'aspect culturel est absent de ces politiques et d'autres politiques publiques dans ce domaine. En Croatie, il y a actuellement des changements positifs mineurs en ce qui concerne la promotion et la protection des droits culturels des personnes migrantes, mais ils sont limités et n'existent qu'au niveau local (par exemple dans les politiques publiques de la ville de Zagreb). La relation des deux pays avec l'immigration est caractérisée par un désir de contenir plutôt que d'accueillir les immigrants, et cela est renforcé par leur proximité avec la « route des Balkans », par laquelle les entrées ont augmenté de 160 % entre 2021 et 2022 en raison de la guerre en Ukraine. L'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2023, de l'accord de coopération entre la Macédoine du Nord et Frontex, ainsi que la présence de Frontex en Croatie couplée à l'augmentation des financements nationaux et européens de la Croatie pour le contrôle des frontières plutôt que pour l'intégration, démontrent clairement ce rapport hostile à l'immigration. Par conséquent, l'accès aux droits culturels des réfugiés et des migrants reste un aspect non considéré des droits fondamentaux des personnes migrantes. Les acteurs culturels et sociaux qui travaillent avec les personnes migrantes dans les centres de transit, et ailleurs, sont limités en termes de ressources techniques et financières. Les projets destinés aux personnes bénéficiant d'une protection internationale, aux demandeurs d'asile et aux autres migrants sont souvent de courte durée et soutenus par la société civile. Ils manquent malheureusement de continuité une fois le financement épuisé.

Le Plan d'action pour l'intégration et l'inclusion, une stratégie européenne d'intégration culturelle en cours de développement

Au niveau européen, le plan d'action pour l'intégration et l'inclusion 2021-2027, qui vise à la fois les personnes migrantes et les citoyens européens issus de l'immigration, reconnaît la contribution significative des migrants à l'UE. Ce plan s'appuie sur le précédent « Plan d'action sur l'intégration des ressortissants de pays tiers » de la Commission européenne de 2016. Dans ce cadre, l'intégration est considérée comme un processus qui doit permettre aux immigrants de participer pleinement à la vie économique, sociale, politique et culturelle. En outre, la Commission européenne a reconnu la nécessité d'un « soutien ciblé et sur mesure » pour l'intégration des femmes migrantes, qui sont confrontées à des problèmes spécifiques liés au genre.

Le plan a pour but de promouvoir le dialogue interculturel et l'éducation aux cultures des immigrés, ce qui améliorera l'interaction entre les personnes immigrées et les citoyens des États membres et favorisera la compréhension mutuelle. L'un de ses objectifs est d'offrir « davantage de possibilités de rencontres et d'échanges entre les personnes migrantes, les citoyens de l'UE issus de l'immigration et les communautés locales, notamment par le biais de l'art, de la culture, du sport et de la vie sociale en général ». La Commission va ainsi créer un « prix de l'intégration » pour récompenser la contribution des écoles, des communautés locales, des organisations culturelles ou artistiques, des clubs sportifs et des centres de jeunesse aux processus d'intégration et d'inclusion. Les États membres sont encouragés à « promouvoir les échanges avec les sociétés d'accueil par le biais du volontariat, du sport, de l'éducation non formelle et des activités culturelles ou de jeunesse ». Un examen à mi-parcours du plan sera effectué fin 2024 pour évaluer les résultats de sa mise en œuvre.

Bien que l'impact des actions culturelles soit difficile à quantifier, le processus créatif peut contribuer à des changements significatifs grâce à la co-création et à la co-élaboration. En effet, le processus est aussi important que le résultat, et il pourrait bénéficier aux politiques d'intégration dans d'autres domaines tels que l'éducation et le logement. En soutenant des projets artistiques et culturels qui impliquent l'ensemble de la communauté, l'UE peut faciliter le tissage de liens entre des groupes sociaux hétérogènes et renforcer les principes démocratiques. Afin de promouvoir un dialogue ouvert et équitable entre les nouveaux arrivants et leurs cultures d'accueil, l'UE doit élaborer une stratégie culturelle plus globale. Début 2016, le programme Europe Creative, qui avait été renouvelé pour la période 2021-2027, a lancé un appel à projets spécifique pour « soutenir l'intégration des réfugiés » dans le cadre de son volet intersectoriel. L'appel précise que « à l'heure où l'Europe accueille un nombre extraordinaire de réfugiés, le dialogue interculturel à travers la culture et les arts joue un rôle important dans l'intégration des réfugiés ». En ce sens, la direction générale de l'éducation et de la culture de l'UE considère

que le secteur culturel a un rôle essentiel à jouer pour relever ce défi mondial en soutenant les initiatives qui utilisent la culture et la créativité pour faciliter l'intégration des réfugiés. Enfin, ces dernières années, des mesures de soutien financier ont été déployées par les États membres et les autorités locales. Cependant, il n'y a pas eu de véritable engagement de la part des institutions européennes et il n'existe pas actuellement d'outil permettant d'évaluer la part des dépenses consacrées aux mesures d'intégration des demandeurs d'asile, des réfugiés et des personnes migrantes qui est allouée à la participation à la vie culturelle et à la promotion de parcours et de projets artistiques et culturels.

Droits culturels: de quoi parle-t-on?

Pour mener des projets à la fois inclusifs et émancipateurs, la référence aux droits culturels est particulièrement pertinente.

Pour autant, les droits culturels ne peuvent être réduits au domaine artistique et mener un projet artistique ne garantit pas non plus que l'on ait pris en compte les droits culturels.

Ce chapitre du guide pratique consacré aux droits culturels a pour objectif d'aider à la compréhension des concepts et des références théoriques sur lesquels s'appuieront la construction et l'évaluation des projets avec les migrants.

Définition générale

Les droits culturels font partie intégrante des droits de l'homme. En ce sens, ils sont universels, indivisibles et interdépendants.

Patrice Meyer-Bisch, président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels et membre du Groupe de Fribourg, à l'origine de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, propose cette définition :

« Ce sont les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité en accédant, pratiquant et contribuant à des références culturelles perçues comme autant de ressources nécessaires à son processus d'identification, de communication et de création.

Ainsi, ils regroupent à la fois les droits qui protègent l'identité (non-discrimination ou respect de l'identité), les moyens d'expression de cette identité (liberté d'expression, droit de participation à la vie culturelle, droit d'utiliser la langue...) et l'accès aux diverses ressources nécessaires pour vivre librement son identité tout au long de la vie (éducation, information, liberté d'association, accès aux patrimoines). »

Quelques notions associées

Les Nations Unies, dans leur Observation Générale 21 (II A 15) sur le droit de chacun de participer à la vie culturelle, précisent que : « Il existe au moins trois composantes principales interdépendantes du droit de participer ou de prendre part à la vie culturelle : a) la participation, b) l'accès et c) la contribution à la vie culturelle.

a) La participation recouvre en particulier le droit de chacun – seul, en association avec d'autres ou au sein d'une communauté – d'agir librement, de choisir sa propre identité, de s'identifier ou non à une ou plusieurs communautés données ou de modifier ce choix, de prendre part à la vie politique, d'exercer ses propres pratiques culturelles et de s'exprimer dans la langue de son choix. Chacun a aussi le droit de rechercher et de développer des connaissances et des expressions culturelles et de les partager avec d'autres, ainsi que d'agir de manière créative et de prendre part à des activités créatrices ;

b) L'accès recouvre en particulier le droit de chacun – seul, en association avec d'autres ou au sein d'une communauté – de connaître et de comprendre sa propre culture et celle des autres par l'éducation et l'information, et de recevoir un enseignement et une formation de qualité qui tiennent dûment compte de l'identité culturelle. Chacun a aussi le droit d'accéder à des formes d'expression et de diffusion grâce à n'importe quel moyen technique d'information ou de communication, de suivre un mode de vie impliquant l'utilisation de biens et de ressources culturels tels que la terre, l'eau, la biodiversité, la langue ou des institutions particulières, et de bénéficier du patrimoine culturel et de la création d'autres individus et communautés ;

c) La contribution à la vie culturelle recouvre le droit de chacun de participer à la création des expressions spirituelles, matérielles, intellectuelles et émotionnelles de la communauté. Elle est étayée par le droit de prendre part au développement de la communauté à laquelle une personne appartient, ainsi qu'à la définition, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de décisions qui influent sur l'exercice des droits culturels d'une personne. »

Cinq conditions pour le plein exercice du droit de participer à la vie culturelle

Il existe cinq conditions à la pleine réalisation du droit de participer à la vie culturelle :

- **La disponibilité**
- **L'accessibilité**
- **L'acceptabilité**
- **L'adaptabilité (souplesse et pertinence des stratégies)**
- **L'adéquation (à une modalité ou un contexte)**

Ces cinq conditions sont ainsi expliquées dans l'Observation Générale 21 (II B 16) :

« Les conditions ci-après sont nécessaires à la pleine réalisation du droit de chacun de participer à la vie culturelle dans des conditions d'égalité et de non-discrimination :

- **a) La disponibilité** s'entend de la présence de biens et services culturels dont chacun est libre de jouir et de bénéficier, notamment : les bibliothèques, musées, théâtres, cinémas et stades de sport ; la littérature, y compris le folklore, et les arts sous toutes leurs formes ; les espaces publics indispensables à l'interaction culturelle tels que les parcs, les places, les avenues et les rues ; les bienfaits de la nature dont jouit un État tels que les mers, lacs, fleuves, montagnes, forêts et réserves naturelles, y compris la flore et la faune qui s'y trouvent, qui donnent aux différents pays leurs caractéristiques et leur biodiversité ; les biens culturels incorporels tels que les langues, les coutumes, les traditions, les croyances, le savoir et l'Histoire, ainsi que les valeurs qui en constituent l'identité et contribuent à la diversité culturelle des individus et des communautés. Parmi tous les biens culturels, la relation de parenté interculturelle productive qui s'établit lorsque différents groupes, minorités et communautés peuvent librement partager le même territoire revêt un intérêt particulier ;
- **b) L'accessibilité** s'entend des possibilités effectives et concrètes qui sont offertes aux individus et aux communautés de jouir

pleinement de la culture, dans des conditions qui sont accessibles physiquement et financièrement à tous dans les zones urbaines et rurales, sans discrimination. À cet égard, il est essentiel que l'accès des personnes âgées et des personnes handicapées, ainsi que ceux qui vivent dans la pauvreté, soit assuré et facilité. L'accessibilité comprend aussi le droit de chacun de rechercher, de recevoir et de partager des informations sur toutes les manifestations culturelles dans la langue de son choix et l'accès des communautés aux moyens d'expression et de diffusion ;

- **c) L'acceptabilité** implique que les lois, politiques, stratégies, programmes et mesures adoptés par l'État partie en matière de droits culturels devraient être élaborés et mis en œuvre d'une manière acceptable pour les individus et les communautés concernés. À cet égard, des consultations devraient être organisées avec les individus et les communautés concernés afin de veiller à ce que les mesures adoptées pour protéger la diversité culturelle soient acceptables aux yeux de tous ;
- **d) L'adaptabilité** s'entend de la souplesse et de la pertinence des stratégies, politiques, programmes et mesures adoptés par l'État partie dans chaque domaine de la vie culturelle, qui doivent être respectueux de la diversité culturelle des individus et des communautés ;
- **e) L'adéquation** se réfère à la réalisation d'un droit particulier d'une manière qui soit pertinente et qui convienne à une modalité ou un contexte culturel donné, c'est-à-dire qui soit respectueuse de la culture et des droits culturels des individus et communautés, y compris des minorités et des peuples autochtones. Le Comité s'est référé à maintes reprises à la notion d'adéquation culturelle (ou d'acceptabilité culturelle) dans ses observations générales précédentes, en particulier celles relatives aux droits à l'alimentation, à la santé, à l'eau, au logement et à l'éducation. La manière dont les droits sont mis en œuvre peut avoir une incidence

sur la vie culturelle et la diversité culturelle. Le Comité tient à souligner, à cet égard, la nécessité de prendre en compte, dans la mesure du possible, les valeurs culturelles attachées, entre autres, à l'alimentation et à la consommation d'aliments, l'utilisation de l'eau, la façon dont les services d'éducation et de santé sont dispensés et la manière dont les logements sont conçus et construits.

Zoom sur l'approche par les droits culturels et sur la conception de la culture et de l'identité culturelle

L'approche par les droits culturels :

Qu'est-ce que la référence aux droits culturels signifie et implique ?

Une approche basée sur les droits culturels est une approche basée sur les droits de l'homme (ABDH), **qui respecte la dignité, accroît la liberté et prend soin de la relation.**

- Elle va au-delà d'une approche basée sur les besoins. En effet, cette approche ne vise pas seulement à répondre aux besoins, mais aussi à **renforcer les capacités et à accroître la liberté.** L'économiste et philosophe indien, Amartya Sen, parle d'accroître les « capacités » = Pour faire des choix, il faut avoir des capacités et savoir en faire usage.
- Elle nécessite une reconnaissance réciproque, ce qui implique :
 - Le respect mutuel,
 - L'empathie,
 - La confiance,
 - ... et du TEMPS de qualité.
- L'approche par les droits culturels répond à un **enjeu démocratique**, appelant chacun à prendre part aux responsabilités collectives et partagées.

► Une telle approche nécessite un certain **positionnement** :

Il s'agit d'accompagner les personnes dans leur parcours culturel, de les écouter, d'apprendre d'elles, de leur offrir des opportunités, de respecter leurs choix.

Il faut sans cesse SINCÈREMENT viser le respect des droits culturels.

Culture et identité culturelle :

Pour comprendre et respecter les droits culturels, il est essentiel de considérer la culture comme un processus vivant et interactif.

La culture n'est pas dans l'objet mais dans la relation.

L'Observation générale n° 21 propose la définition suivante :

« La culture comprend notamment le mode de vie, la langue, la littérature orale et écrite, la musique et la chanson, la communication non verbale, la religion ou les croyances, les rites et cérémonies, les sports et les jeux, les méthodes de production ou la technologie, l'environnement naturel et humain, l'alimentation, l'habillement et l'habitation, ainsi que les arts, les coutumes et les traditions, par lesquels des individus, des groupes d'individus et des communautés expriment leur humanité et le sens qu'ils donnent à leur existence, et construisent leur vision du monde représentant leurs rapports avec les forces extérieures qui influent sur leur vie. » (II A 13)

La référence aux droits culturels exclut toute pratique qui serait contraire aux droits humains. L'observation générale 21 précise : « Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme. » (II C 18)

C'est ce qui différencie cette définition de la culture d'une définition anthropologique qui englobe tout ce qui peut être observé dans le mode de vie d'un groupe.

L'expression « identité culturelle » est entendue comme la somme de toutes les références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en communauté avec d'autres, se définit ou se constitue, communique et souhaite être reconnue dans sa dignité (art. 2b, Déclaration de Fribourg).

Nul ne peut être assigné ou réduit à une culture ou à une référence culturelle particulière.

Les textes de référence

- **Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948)**
 Art 27 : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. » Le terme « droits culturels » apparaît à l'article 22. Cependant, tous les droits qui relèvent des droits culturels seront regroupés et structurés dans des textes ultérieurs.
- **Déclaration de Fribourg (texte fondateur 1993)**
 La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg ». La Déclaration de Fribourg s'inscrit à la suite de consultations et de travaux menés par les membres du Groupe, entre autres auprès de l'Unesco, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation internationale de la Francophonie. Un projet de déclaration avait été co-édité en 1998 avec l'Unesco, avec son commentaire article par article. La version actuelle se présente comme un texte issu de la « société civile », amélioré grâce au travail de nombreux observateurs de divers continents, réunis dans l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, lié à l'Organisation internationale de la Francophonie et à l'Unesco. Cette Déclaration sur les droits culturels rassemble et explicite les droits qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée dans de nombreux instruments. Le lancement de la Déclaration a eu lieu les 7 et 8 mai 2007, respectivement au sein de l'Université de Fribourg et au Palais des Nations à Genève, en Suisse. S'il n'a pas de valeur institutionnelle, ce texte militant est source d'inspiration pour les autres.
- **Pacte des Nations Unies sur les droits sociaux, économiques et culturels (1966)**
 L'article 15 a) stipule que « les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de chacun de participer à la vie culturelle ».
- **Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'Unesco (2001)**
 La déclaration souligne l'importance des droits culturels et du droit à la diversité tels qu'ils sont énoncés dans des instruments internationaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966).
- **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco (2005)**
 Ce texte est né du débat politique entre le commerce et la culture. Art 8 : « Les biens et services culturels [...], parce qu'ils sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens, ne doivent pas être considérés comme des marchandises ou des biens de consommation comme les autres. Les États affirment que le respect de la diversité des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération, dans un climat de confiance et de compréhension mutuelle, sont l'une des meilleures garanties de la paix et de la sécurité internationale. »
- **Convention de Faro du Conseil de l'Europe (2005)**
 Ce texte redéfinit la notion de patrimoine culturel comme une ressource servant au développement humain, à la valorisation des diversités culturelles et à la promotion du dialogue interculturel. Il affirme le droit aux citoyens d'accéder à ce patrimoine ET d'y participer. Ce texte a été signé et ratifié par la Macédoine, la Croatie et l'Italie (ratification en 2020), mais pas par la France.

- **Observation générale 21 de l'ONU (2009)**

C'est un texte institutionnel et universel ; il commente et approfondit l'article 15 a) du pacte DSEC (Droits Économiques, Sociaux et Culturels), « Le droit de participer à la vie culturelle ».

Ce texte définit les droits culturels comme partie intégrante des droits humains, il précise les personnes devant faire l'objet d'une protection particulière (dont les migrants), ainsi que les obligations des États.

Foire aux questions

- **Les droits culturels, est-ce quelque chose de nouveau?**

Le concept de droits culturels est disséminé dans de nombreux textes internationaux de référence (DUDH, etc.), il n'est donc pas nouveau en ce sens mais sa traduction dans des orientations, des pratiques et des politiques publiques est récente. La Déclaration de Fribourg, issue d'un travail collectif et citoyen en 2007, est un facteur important de cette évolution. Elle rencontre également une évolution sociopolitique : la migration est pensée comme un phénomène permanent et l'interculturalité apparaît comme une partie de la solution pour vivre ensemble.

- **Quel est le rapport entre les arts et la culture?**

Les arts sont un moyen d'exprimer la culture, de contribuer à sa construction et d'accéder à des cultures différentes. Les arts font partie de la culture, parmi d'autres sphères telles que les sciences, la religion, les coutumes...

- **Quels domaines de la vie quotidienne sont concernés par les droits culturels?**

Tous les domaines, y compris : l'alimentation, la langue, les croyances, la relation avec les autres... Dès que l'on est confronté à la société en général et aux interactions sociales, on est confronté à la question des droits culturels.

- **Les droits culturels justifient-ils toutes les pratiques communautaires?**

Non : les droits culturels font partie intégrante des droits de l'homme. Ces derniers doivent être respectés quelles que soient les spécificités culturelles d'une communauté. Cependant, il ne s'agit pas de condamner les pratiques jugées contraires aux droits de l'homme mais de les déconstruire dans le respect du débat démocratique.

- **Un projet artistique respecte-t-il toujours les droits culturels?**

Non : cela dépend des objectifs du projet, de la manière dont il est conçu et mis en œuvre. Un projet artistique peut promouvoir d'autres valeurs comme l'assimilation culturelle (c'est-à-dire « comprendre notre culture et vivre comme nous »).

- **Peut-on pratiquer les droits culturels sans les connaître?**

Oui mais non. Il est préférable d'être conscient de ce que l'on fait, afin d'être efficace, de pouvoir évaluer ce que l'on fait et de pouvoir les promouvoir.

- **Qui est responsable des droits culturels?**

Nous sommes tous responsables des droits culturels comme de tous les droits de l'homme, mais à différents niveaux :

(1) politique ; (2) opérationnel ; (3) individuel.

Chacun est responsable de ses propres droits et de ceux des autres. Les États et leurs institutions (éducatives, culturelles, judiciaires...) ont des obligations et doivent garantir les droits. Toutes les composantes de la société civile peuvent y veiller et y contribuer.

➤ **Quel est le plus grand risque quand il est question d'identité?**


Le désir de se défendre, de construire un périmètre, de définir une identité est inhérent à l'être humain. Ce n'est pas malsain. C'est seulement lorsque ce périmètre n'est plus « poreux », ni ouvert à une relation avec ceux qui sont à l'extérieur, qu'il devient un « mur » et produit un risque identitaire : l'identité, le nationalisme et le racisme¹.

➤ **Les droits culturels favorisent-ils la diversité au détriment de l'universel?**

Les droits culturels constituent un cadre propice à la diversité culturelle. La diversité culturelle élargit l'éventail des choix disponibles pour chacun. L'Unesco compare la diversité culturelle à la biodiversité et la définit comme le « patrimoine commun de l'humanité. » Cf. la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle. L'universel ne réside pas dans telle ou telle pratique, connaissance ou croyance, mais dans la possibilité pour tout individu ou groupe d'exprimer son humanité. La diversité sans référence à l'universalité de la dignité humaine n'a pas de sens.

➤ **La liberté est-elle plutôt la condition ou la finalité des droits culturels?**

La liberté est à la fois un objectif de la prise en compte des droits culturels et une condition d'un exercice réel des droits culturels. Le respect des droits culturels conduit à une liberté plus effective des personnes. Et cela signifie précisément que les personnes ont plus d'opportunités, plus de choix, la possibilité et la capacité de consentir ou non. Sans cette liberté, il ne peut y avoir d'exercice réel des droits culturels.

 1. Toute frontière ne définit une identité qu'en la rapportant à une différence. (...) Un grand psychanalyste comme Bion a reconnu la vertu de la « porosité » comme l'attribut fondamental de la frontière. Dans la volonté d'ériger des clôtures, des murs, des barrières, des défenses organisées, comme c'est le cas à notre époque où semble dominer une pulsion sécuritaire sans précédent, la frontière risque de devenir un mur, rendant l'échange impossible. (...) Dans ce cas, l'identité se raidit de manière paranoïaque contre la différence. L'étranger coïncide avec l'ennemi, la menace, l'horreur, le terrifiant (...). Cf Massimo Recalcati, « La tentation du mur : Cinq courtes leçons sur la vie civile » (2022).

Bonnes pratiques en lien avec les principaux thèmes de la méthodologie

Cette partie du guide suit les grands thèmes auxquels il est pertinent de se référer pour mener un projet respectueux des droits culturels. Ces thèmes constituent également les grands axes de la trame méthodologique (cf. [Ressources associées page 35](#)). Les projets variés présentés ici sont autant d'exemples concrets de mise en œuvre. Quels que soient le contexte, les moyens, les situations des personnes, il est possible, en s'appuyant sur des pratiques artistiques variées, de renforcer l'inclusion et l'émancipation des personnes migrantes. Les projets ne sont pas décrits de façon exhaustive mais seulement avec un focus qui permet d'illustrer chaque thématique. Ils ne sont pas parfaits, mais peuvent être sources d'inspiration et invitent à dépasser les freins qui empêchent souvent de se lancer.

Des identités en mouvement, entre appartenances et ouverture

Les identités se construisant et se transformant tout au long de la vie, les projets culturels et artistiques doivent :

- Assurer aux participants la liberté d'exprimer leurs identités (valeurs, repères, goûts, connaissances, habitudes...), et le sens qu'ils donnent à l'existence, notamment par la création artistique. Garantir le principe de non-discrimination ;
- S'appuyer sur la diversité culturelle pour offrir de nouvelles opportunités à chacun. Supprimer les obstacles pour rendre ces opportunités accessibles ;
- Contribuer ensemble à la vie culturelle et ainsi au patrimoine commun.

Se raconter pour mieux connaître les autres

DIMMI di Storie Migranti (Raconte-moi des histoires de migrants) rassemble les histoires de ceux qui ont décidé de laisser derrière eux leur vie dans un autre pays, en entreprenant un voyage qui les a menés jusqu'ici. Chaque récit est la voix de personnes qui, avec ténacité et espoir, ont construit un présent différent.

ARCI participe au jury des « Diari Multimediali Migranti » (Journaux multimédias des migrants). Il s'agit du concours national qui recueille et fait connaître les histoires de personnes d'origine ou de provenance étrangère qui vivent ou ont vécu en Italie. Le concours a deux objectifs : rassembler et préserver un patrimoine culturel qui risque de se perdre ; lutter contre les stéréotypes sur l'immigration grâce aux témoignages de ceux qui en ont fait l'expérience directe.

Tous les récits soumis – gagnants et non gagnants

– seront déposés aux Archives nationales des journaux intimes.

Extrait du règlement du concours

Que pouvez-vous envoyer ?

« Un récit écrit, une vidéo, un fichier audio, des photographies, des dessins, des courriels et des cartes postales... Ou un récit composé de plusieurs des éléments énumérés. Par exemple, vous pouvez écrire une histoire et l'enrichir de dessins, ou nous raconter votre expérience oralement dans un fichier audio, accompagné de photographies. Choisissez la manière dont vous voulez utiliser les outils disponibles, l'important étant que ce soit votre histoire, racontée à la première personne, sans changements ni corrections : nous voulons entendre votre voix ! Si vous préférez raconter votre histoire dans une langue étrangère, n'oubliez pas de joindre une traduction en italien à votre envoi. »

Classe alternative : Centre de jeunesse Ribnjak

Le centre de jeunesse Ribnjak, soutenu par la ville de Zagreb, a réuni des personnes ayant l'expérience de l'immigration et, en coopération avec les enseignants et les écoles, a organisé un cours alternatif d'art, de géographie, d'histoire ou de politique, préparé et dirigé par ces personnes. Les élèves des écoles de Zagreb ont eu l'occasion de suivre un cours avec un musicien sénégalais, une peintre ukrainienne et pakistanaise, un artiste afghan, un médecin kurde et un étudiant en droit turc. Ce sont des rencontres stimulantes pour les élèves avec des personnes – artistes, intellectuels et activistes de différentes parties du monde, qui font de plus en plus partie de nos sociétés, et en même temps une leçon de dialogue et d'échange interculturels.

« Je pense que de telles conférences sont très nécessaires dans les écoles, parce qu'en principe, en tant que nation, je pense que nous avons de légers préjugés à l'égard des étrangers et que nous sommes relativement conservateurs. Je pense que dès le début, nous devons répandre la positivité et donner aux gens une perspective plus large. »
Étudiant, participant à la classe

« Je viens du Cameroun, je suis en Croatie depuis 12 ans, j'ai étudié et je travaille maintenant comme coiffeuse. C'est un grand honneur pour moi d'avoir l'opportunité de parler de ma culture. Nous chanterons ensemble une chanson camerounaise. »

Florette

Association de jeunes RUMA, atelier de médiation ART

L'atelier s'adresse aux participants locaux et aux migrants et traite des émotions négatives, de leur reconnaissance et de leur libération. En tant que personnes, nous avons généralement un tas de peurs différentes, dont nous devons apprendre à nous en débarrasser sans douleur et de la bonne manière. Si nous les cachons et les accumulons en nous-mêmes, ce n'est pas positif pour nous ni pour ceux qui nous entourent.

La peur, qu'elle provienne d'un déplacement culturel, de pressions sociétales ou de traumatismes personnels, peut avoir une grande influence sur notre bien-être si elle n'est pas traitée. En offrant une plateforme permettant aux individus d'explorer et d'exprimer ouvertement leurs peurs, l'atelier facilite un processus de prise de conscience de soi et de guérison émotionnelle. L'atelier met l'accent sur l'importance de libérer ces émotions négatives de manière constructive et saine. Plutôt que d'étouffer ou d'intérioriser leurs peurs, les participants sont encouragés à les affronter, en comprenant que l'évitement ne fait que perpétuer l'emprise qu'elles exercent sur nous. Grâce à diverses techniques thérapeutiques telles que la pleine conscience et les arts expressifs, les individus apprennent à cultiver leur résilience et leur force intérieure.



© RUMA NGO

Une autre façon de se raconter

La Ligue de l'enseignement 24 donne des cours de français à des personnes étrangères qui sont arrivées depuis peu de temps en France, n'ont pas ou peu été scolarisées dans leur pays d'origine et ont un niveau très faible en français. Le projet mené avec l'association « Les Arts à Souhait » permet de s'exprimer avec le dessin et la peinture. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles techniques (certains n'ont jamais peint ou colorié), d'apprendre de nouveaux mots, mais aussi de dévoiler une part de soi, de partager un moment agréable et de contribuer à une œuvre commune. Sur le thème de la famille, par exemple, les participants peuvent apporter une photo (sur papier ou sur le téléphone) et ils travaillent ensuite par vidéo-projection pour garder les contours et en faire une peinture. Les peintures réalisées forment une exposition qui sera présentée au public. Ces ateliers sont organisés dans les locaux de l'association artistique pour bénéficier du matériel et de l'environnement artistique. Ils font partie du cursus de formation intégré au programme d'accueil des personnes réfugiées.



© Ligue de l'enseignement

Le goût de chez moi

Taste of Home était un collectif qui rassemblait des personnes réfugiées et migrantes et des sympathisants basés en Croatie. Le début de son travail remonte au début des années 2000, lorsque les activistes du Centre for Peace Studies ont visité les centres d'accueil des demandeurs d'asile en Croatie et ont documenté les voyages des réfugiés. Le travail de recherche et de documentation nous a conduits à un projet de narration centré sur les réfugiés en quête de bonheur et de sécurité, offrant les parts les plus intimes de leurs souvenirs : les goûts de leur enfance et les nouveaux départs vers de nouveaux horizons. La collection d'expériences et de fragments de souvenirs a trouvé sa place dans un livre de cuisine : *Recipes From Afar, Stories Up-Close*. Ce livre a donné naissance à de grands rêves. Le collectif a organisé des événements culinaires communautaires ainsi que des échanges interculturels dans les écoles, les jardins d'enfants et les institutions culturelles. Ces actions ont ouvert des lieux qui tenaient habituellement les personnes réfugiées et migrantes à l'écart, elles ont sensibilisé le public aux expériences vécues par les réfugiés et les migrants, et ont créé des liens avec les nouveaux voisins. De plus, lors de l'arrivée massive de nouveaux réfugiés en Croatie et en Europe en 2015, le collectif a créé une coopérative dont la mission est l'émancipation socio-économique des personnes réfugiées et migrantes. La coopérative a développé un service de restauration qui a fonctionné pendant quelques années. Malheureusement, la restauration a été fermée en raison de la difficulté à assurer la pérennité des nouvelles entreprises, en particulier en raison des politiques de l'État qui n'ont pas garanti des mécanismes de soutien suffisants à l'entrepreneuriat social, ni aux personnes réfugiées et migrantes.



© CMS

BLABLABLE, petit dictionnaire illustré de tout le monde

La Cave Poésie, lieu associatif culturel, a invité les éditions N'a qu'un œil à venir réaliser un dictionnaire Blablable à Toulouse. C'est un projet d'art participatif. Ils ont organisé des dizaines d'ateliers d'écriture avec des enfants, des adultes, des personnes d'horizons différents volontairement mixés... Chaque atelier réunissait une dizaine de participants divers (invités via des associations, des écoles...). Après avoir fait fabriquer un petit cahier à chacun, deux auteurs animaient l'atelier : ils posaient une série de questions aux participants, qui répondaient à l'oral. Les auteurs transcrivaient à l'écrit en direct, sans modifier les propos, sans corriger les éventuelles fautes de français. Les fragments récoltés pendant ces ateliers étaient agencés par les auteurs sous la forme d'un dictionnaire qui était aussi illustré par des dessins réalisés sur les carnets lors des ateliers.

La totalité des récoltes et de l'écriture s'est déroulée sur 2 ans, mais chaque atelier était ponctuel. C'est le projet et sa finalité qui assurent la continuité entre les personnes et l'unité de l'œuvre finale. Le dictionnaire édité a été offert à chaque participant.

« Nous, la structure culturelle, on prépare la coquille, on prépare l'enveloppe pour que les gens se sentent valorisés, respectés, et qu'ils puissent donner ce qu'ils ont.

Le BLABLABLE, pour des personnes exilées, c'était vraiment sur-mesure. Il s'agissait d'un atelier d'écriture, mais à l'oral. L'objet final, c'est de l'écrit mais tout est passé par de l'oral et le respect de la parole de la personne telle qu'elle est. C'est très valorisant pour les participants. Il y a quelque chose qui les dépasse, et c'est super beau. À la fin, on ne sait plus qui parle mais on retrouve les paroles de chacun. Si on retrouve ce dictionnaire dans 100 ans, c'est une photo instantanée de la société toulousaine au moment où il a été écrit. » Yann, directeur de la Cave Poésie

GHANA n. prop.

Ma mère a neuf enfants. On est six sœurs, trois frères. On est tous ensemble, au Ghana. Maintenant, il y a une sœur et trois frères qui sont au Canada. Moi, je suis là et les autres sont au Ghana. Au Ghana, on avait de l'or, c'était avant qu'il ne voyage. Avant, nous étions riches. Maintenant, tout l'argent est dehors, en Suisse. Les leaders prennent tout l'argent et nous n'avons rien. Ils vont profiter avec leur famille, en Europe, Amérique et Sud Afrique. Ils prennent beaucoup de l'argent et ils font tous les magasins.

-> BÊTISE
-> CICATRICE

GILETS JAUNES (LES) n. prop.

Un jour, j'étais à la laverie avec mon fils pour sécher le linge. Nous avons fini et nous avons voulu aller à la maison. Quand, dans la rue, a commencé la manifestation des gilets Jaunes. Les gens sont juste allés dans la rue sans faire quelque chose de dangereux. Et derrière, la police a commencé à jeter des bombes lacrymogènes. J'ai pris mon fils et on s'est cachés à la laverie mais le gaz était déjà entré dans la laverie.

Mon fils a pleuré, crié et paniqué parce que le gaz était brillant pour nos yeux et notre nez et il avait vraiment peur parce qu'il n'a pas compris ce qu'il s'est passé. Nous avons attendu un peu avec le pull sur le nez et ensuite, nous avons couru très vite à la maison. C'était un choc pour lui. Encore et toujours, il me dit que c'est la police qui a blessé son nez. Il a 2 ans et il a raison.

-> FLEUR
-> MACRON (EMMANUEL)
-> PRÉSIDENT

GILLES n. m.

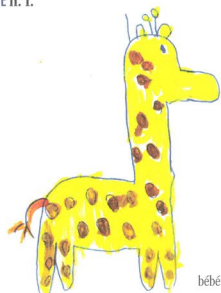
Les Gilles de Binch, en Belgique, sont des espèces d'hommes chamarrés, avec des habits rouges et or et des plumes d'autruches, pour le carnaval.

Ils sont rembourrés, ils font un peu rondouillards et ils lancent des oranges aux gens. Ça vient du sud, des pays exotiques et c'était par rapport aux disettes.



-> HARENG

GIRAFE n. f.



bébé

GODOLIN (PARC) n. prop.

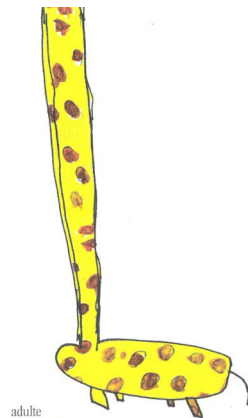
Parc public que j'appelle « le p'tit parc », dans le quartier des Chalets à Toulouse. C'est un endroit important pour moi, j'y passe le plus clair de mon temps, en général avec mes copères. Depuis 4 ans, c'est le point de ralliement, on y va tous les jours pour parler, écouter de la musique. Il est tout petit, il y a une petite aire de jeux pour les enfants, une table, cinq ou six bancs. Il y a un château à côté qui a été rénové il n'y a pas longtemps, le château des Verrières ou la maison du Verrier Castel-Gesta, et une cacanissette, avec de fortes odeurs, les gens se plaignent souvent de ça.

-> CACANISSETTE

GOMME n. f.

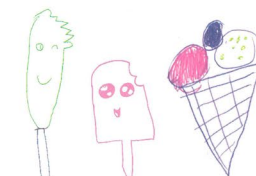


GONFLER v. tr.



adulte

GLACE n. f.



-> KAWAI

GLOBE n. m.



© Extrait du BLABLABLE

Une relation de qualité dans un contexte interculturel

Parce qu'il ne suffit pas de juxtaposer des cultures différentes pour créer du lien, du dialogue et du commun, il est important que les projets parviennent à :

- Prendre le temps nécessaire pour établir une relation de qualité fondée sur la réciprocité (reconnaissance mutuelle et dialogue interculturel). Créer un environnement sécurisant garantissant le respect de la liberté et de la dignité des participants ;
- Permettre à chaque personne de déterminer la place qu'elle souhaite occuper dans le projet, l'accompagner dans ce processus et s'assurer de son consentement à tout moment. Veiller à ce que les participants négocient ensemble leurs rôles dans le projet ;
- Proposer un dispositif dans lequel les divergences qui surviennent (liées à des différences d'opinions, de points de vue, de sensibilités, etc.) peuvent être exprimées et résolues de manière pacifique.

Le temps de s'approprier

L'association Singa a organisé une journée de loisirs avec des personnes exilées, seules ou en famille, et des bénévoles de l'association. C'était une journée dans une ferme, pour partager un moment de détente. L'association a invité l'artiste chorégraphe Natalia Bearzotti à animer un atelier de danse. Natalia avait déjà rencontré brièvement une partie des participants lors d'un apéro discussion que l'association Singa organise deux fois par mois, le « blabla ». Pour Natalia, c'était difficile de se projeter et d'imaginer si les personnes allaient participer et apprécier. Elle avait à cœur de ne pas « donner un cours, de ne pas prendre la posture d'un professeur de danse,

mais plutôt de créer des conditions d'échange autour du corps et du mouvement. Le jour J, elle a d'abord pu rencontrer les personnes autour d'un repas partagé. Puis, au cours de l'atelier, elle a fait des propositions mais s'est aussi laissée guider par les envies des participants. Même sur une seule journée, elle a ressenti l'importance de créer un lien avec les personnes, un climat de confiance, de prendre le temps (qui n'est pas une notion de durée mais de profondeur).

« Je ne vais pas débarquer à donner un atelier comme ça. On préparait le repas ensemble et ça a permis de parler de la vie... Il fallait que je me mette tous les garçons dans la poche, parce qu'il y avait beaucoup d'hommes. Du coup on a parlé de foot, c'est clair. Après c'était plus politique, on a discuté de différentes choses. Il y avait un homme qui faisait du massage, alors on a parlé du corps. J'ai parlé avec les femmes, j'ai parlé avec des enfants. Je faisais le tour des tables. J'ai parlé avec plein de petits groupes, et après, on a mangé.

J'avoue, quand j'ai vu autant d'hommes, je me suis dit : ça va être difficile. Depuis un moment, j'ai plutôt l'habitude d'être avec un public de femmes... Et ça s'est très bien passé ! ils ont rigolé, ils ont mis l'ambiance.

Une bénévole de l'association a dit : « C'est la première fois que je les vois sans qu'ils soient les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. »

Dans leurs traditions, ils dansent avec les femmes d'un côté et les hommes de l'autre. Là, ils étaient plus comme des enfants, en train de s'amuser.

On leur avait dit que j'étais une danseuse argentine donc ils disaient : on a de la chance, on veut que tu nous enseignes ! Je suis aussi partie de leur envie de danser.

Je leur ai dit pourquoi j'avais choisi le tango, parce que c'est une danse qui s'est créée grâce au métissage culturel. Pour moi, montrer le tango de manière ludique, c'était leur permettre aussi à eux de montrer leur danse traditionnelle... Au départ, je ne voulais pas trop partir de moi, mais je me suis rendu compte que pour créer des liens avec eux, il fallait que je dise qui je suis en tant qu'artiste avec mon parcours de migrante. (...)

(...) Avec le temps, la confiance vient aussi naturellement... Je sais que là, après, ils peuvent se laisser embarquer sur un autre projet... Parce qu'ils me font confiance, ils me connaissent. Avec les gens, on peut faire des petites interventions, manger avec eux, faire une sortie, connaître les

enfants, et avoir la confiance, faire équipe. Je peux leur dire : ça vous dit qu'on fasse une pièce de théâtre, de danse... Et là, j'ai les gens avec moi, parce qu'on a un lien direct. »

Natalia Bearzotti, danseuse, chorégraphe



© Singa Toulouse

Atelier d'art intuitif

L'atelier Intuitive ART offre un espace unique et transformateur où les personnes migrantes et les locaux se réunissent pour explorer leurs expressions créatives dans un environnement stimulant et inclusif. À travers une variété de médias artistiques et d'exercices guidés, les participants sont encouragés à puiser dans leur intuition et à libérer leur créativité, en favorisant les liens et la compréhension au-delà des différences culturelles. Au cœur de l'atelier se trouve la conviction que l'art transcende les barrières linguistiques et culturelles, servant de puissant moyen d'expression et de communication. Qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, de collage ou de toute autre forme d'expression artistique, les participants sont invités à canaliser leurs émotions, leurs expériences et leurs points de vue dans leurs créations, créant ainsi une tapisserie d'histoires et d'expériences partagées. Pour les participants à l'atelier d'art, il s'agit d'une occasion singulière de travailler sur eux-mêmes tout en découvrant l'autre culture par le biais de l'art. Pour les personnes migrantes, c'est l'occasion de réfléchir à leur identité au milieu d'une transition culturelle

et pour les locaux, c'est l'occasion de sortir de leur zone de confort et d'apprendre à connaître des personnes d'origine et de culture différentes. Cet atelier peut servir de catalyseur pour l'inclusion sociale et l'acceptation des personnes migrantes et pour sensibiliser la communauté locale.

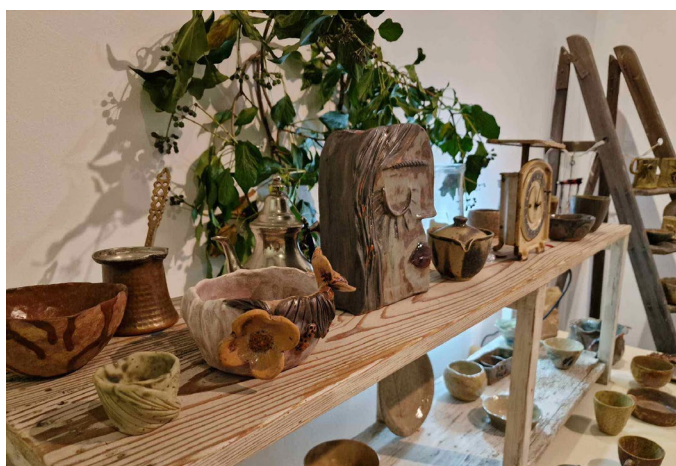


© Julija Malahova, artiste

De femme à femme

Živi Atelje DK (Living Atelier DK) est une organisation indépendante, interdisciplinaire, non gouvernementale et à but non lucratif qui utilise l'art pour l'exploration de l'identité, la guérison et la construction de la communauté. Nous visons à développer la force, le potentiel, la résilience et la solidarité des individus pour répondre aux défis de la vie dans le cadre du changement social et de la construction de la communauté par le biais de l'art. Nous avons plusieurs programmes dont le programme No Borders, (Women to Women Collective et No Borders: Intégration de l'art - Art de l'intégration), Wandering Art Tea Academy, Creative Collective Space and Gallery DK (soufflage de verre, contes, céramique, cyanotypie et artistes en résidence) et un projet de préservation et de promotion de l'art de Vera Dajht-Kralj, dont l'atelier, son héritage artistique et spirituel, est le point central de toutes nos activités. Le collectif Women to Women est un programme clé de No Borders à Živi Atelje DK qui rassemble des femmes qui veulent que la Croatie devienne leur foyer et des femmes pour qui la Croatie est déjà leur foyer, par le biais d'un art engagé visant à améliorer le bien-être, à renforcer l'autonomie et à faciliter l'intégration de toutes les personnes dans une communauté en constante évolution. Nous considérons l'intégration comme un processus

sans fin qui implique que chacun fasse partie de cette société dynamique en constante évolution, composée de personnes d'origines et de visions du monde diverses. Depuis 2016, par le biais d'ateliers, de rassemblements, d'excursions et d'engagements publics, Živi Atelje DK autonomise les participants sur le plan social, thérapeutique et économique grâce à des compétences acquises dans un espace sûr, sécurisé et intime où les gens peuvent échanger des idées, des problèmes, des solutions ou simplement passer du temps ensemble. Les femmes construisent un réseau de soutien et encouragent le respect, la compréhension et l'acceptation de la diversité. Nous nous engageons également auprès du public et travaillons sur la défense des intérêts publics et la sensibilisation par le biais d'expositions, de présentations interactives et d'ateliers à Zagreb et au-delà. Nous continuons à collaborer avec des artistes et des organisations et initiatives non gouvernementales locales et internationales. Živi Atelje DK (Atelier Vivant DK / Living Atelier DK), A: Ilica 110, 10 000 Zagreb, Hrvatska/Croatia W: www.ziviatelje.dk F: @ziviateljedk I: @ziviateljedk / I: @zene_zenama Community Exchange/Banka vremena E: projekti@ziviatelje.dk | E: womentowomen@ziviatelje.dk



© Living Atelier DK

« The game », un groupe multiculturel, un travail interculturel

La représentation du cyclo théâtre « the Game » a eu lieu dans un espace public, en déambulation à la frontière italo-slovène, pendant le festival Sabir dont ARCI est un des organisateurs.

« Cantieri Meticci » est une compagnie qui se caractérise par une diversité de pays d'origine au sein de son équipe. Elle a co-construit le scénario et la structure du cyclo théâtre en impliquant des professionnels, dont un illustrateur iranien membre de la compagnie et des personnes migrantes. L'élaboration du spectacle s'est appuyée sur une méthode centrée sur les expériences des personnes migrantes qui y ont participé. Ces personnes ont aussi déclamé dans la langue d'origine des morceaux d'histoires recueillis le long de la route des Balkans. Il n'y a pas eu d'intermédiation par un autre acteur et/ou dans une autre langue. Cela a permis aux participants de réexplorer leur propre expérience à travers les histoires d'autres personnes en voyage migratoire. Elles ont pu être le porte-parole d'une dénonciation à travers une expression artistique. La dramaturgie du texte a été prise en charge par le metteur en scène et le directeur de la compagnie, ce qui a permis de construire une œuvre moderne. Les participants ont pu profiter d'un espace sécurisé dans lequel ils ont pu partager leurs besoins et leurs propositions, choisir le rôle qu'ils avaient envie d'occuper dans le projet. Cet espace a été géré par les deux coordinateurs de la compagnie « Cantieri Meticci » dans le but de protéger le bien-être de chacun. Le processus a donc créé une véritable communauté de confiance où chacun s'est senti libre de participer activement et de partager son histoire et ses émotions sur un sujet qui les unissait : ceux qui ont été victimes de discrimination et de violations des droits, ceux qui en ont été témoins ou qui les ont documentées. Cette dynamique de groupe a permis de créer une communauté de soutien et d'échange mutuel sur les questions artistiques et autour de leurs expériences de vie.



© Avec l'aimable autorisation du festival Sabir

Liberté de conscience, liberté d'expression

Dans le cadre d'une formation universitaire destinée aux personnes exilées qui souhaitent reprendre des études, des sorties culturelles sont prévues. Elles font partie du programme scolaire et sont, par conséquent, obligatoires. Elles sont utilisées par les professeurs pour que les étudiants progressent en français, mais aussi pour qu'ils découvrent un panel de propositions artistiques. Ces sorties culturelles donnent l'occasion aux étudiants d'exprimer ce qu'ils ressentent, ce qu'ils aiment ou n'aiment pas. Il arrive que certains soient choqués par certaines œuvres. C'est aussi une occasion d'échanger sur ce qui est possible ou pas dans la société. Sur la liberté d'expression : celle de l'artiste, mais aussi celle du spectateur qui peut librement dire qu'une situation le gêne alors que d'autres ne ressentent pas la même chose.

« Les différences d'opinion, de conviction, peuvent créer des tensions. Mais, là, je rappelle très vite l'importance du principe de laïcité en France, qui est aussi notre cadre légal. C'est la garantie pour chacun d'être libre de ses croyances ou de ses opinions et l'obligation de respecter que celles des autres puissent être différentes. Tu as le droit d'être choqué, mais c'est important de s'apercevoir que d'autres ne le sont pas, et que, dans tous les cas, l'artiste a le droit de s'exprimer comme il s'exprime. »

Nathalie, formatrice

Du pouvoir d'agir

Pour être véritablement émancipateurs, les projets doivent contribuer à renforcer le pouvoir d'agir des participants, c'est pourquoi il est nécessaire de :

- Co-construire le projet en impliquant les personnes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet ;
- Encourager les personnes à porter un regard critique sur le projet et à faire des propositions (y compris sur les aspects artistiques et organisationnels) dans un cadre démocratique ;
- Permettre aux personnes d'exprimer si le projet leur est bénéfique ou non. Qu'est-ce qu'ils y gagnent ? De la sociabilité ? Des connaissances ? De l'autonomie ? De la confiance en soi ? Un sentiment d'appartenance ?

Itinérance créative

Dans le cadre d'une sortie culturelle s'inscrivant dans un parcours d'apprentissage de la langue française, le public est amené à participer à un projet créatif dans la ville de Toulouse, en France. La thématique de ce projet est l'itinérance créative artistique autour des fontaines incontournables de la ville. Entourées de lieux familiers du public tels que la préfecture ou des supermarchés, ancrés dans l'environnement immédiat des personnes, ces espaces culturels ne sont pourtant pas connus. Les personnes acquièrent des connaissances historiques et culturelles sur ce patrimoine, échangent sur la perception qu'elles en ont. Elles peuvent dessiner ensuite ce qu'elles observent. Au-delà des connaissances transmises, ce projet permet de poser un regard critique sur le patrimoine de la ville dans laquelle les personnes habitent, d'exprimer leurs ressentis et de développer un sentiment d'appartenance à la ville dans l'espace public.



© Ligue de l'enseignement



POKAZ, Théâtre de l'Opprimé: Je ne suis pas raciste, mais...

Deux formats d'ateliers interconnectés sont organisés pour les mêmes participants : l'un pour l'apprentissage de la langue croate et l'autre pour le théâtre engagé – le Théâtre de l'opprimé (théâtre de Boal). Grâce à ces ateliers éducatifs et culturels interconnectés, le travail conjoint des participants et des bénévoles permet de créer les conditions préalables à l'expression des droits culturels et au renforcement de l'inclusion sociale. L'idée de base est de soutenir les personnes migrantes et étrangères qui manquent d'aide dans l'apprentissage de la langue croate et de leur donner les moyens de lutter avec la communauté locale contre les diverses formes de discrimination qu'ils subissent dans la vie quotidienne. Les ateliers hebdomadaires se composent d'une heure de cours de langue auto organisée suivant la méthodologie du collectif English for Action et d'un atelier du Théâtre de l'opprimé travaillant en interconnexion pour éduquer, échanger des expériences et, par là même, donner de l'autonomie aux participants. Divers exercices créatifs et exemples sont utilisés dans le but d'atteindre les objectifs linguistiques et d'expression. Des exemples individuels d'injustice, de discrimination et de racisme (violence structurelle) sont utilisés pour développer des scènes en vue de la préparation de la représentation publique. Différentes langues, chansons et expressions peuvent être utilisées ensemble. Étant donné que les participants font part d'une expérience de discrimination qui peut être vécue comme de la violence, il est nécessaire de créer un espace sûr afin de permettre aux participants d'agir et de soutenir ceux qui en ont besoin. Le travail structuré dans les ateliers se développe dans une petite communauté, un réseau social qui soutient l'inclusion dans la vie quotidienne des participants.

« J'ai beaucoup appris des autres et de leurs différents contextes culturels. C'était une expérience très agréable pour moi. J'ai également gagné en confiance en m'exposant devant le public, c'était très agréable à ressentir. »



© Tanja Rum

« Après les discussions et les analyses, nous comprenons mieux. J'ai vu plus d'aspects de la situation. C'est une stimulation à la réflexion, et dans une prochaine situation similaire, je saurai comment réagir, quoi dire. »

RE.M, Rédactions Multilingues

Le projet, conçu par Luca Lötano, est né en 2016 entre la rédaction de *Teatro e Critica*, un webmagazine de théâtre et de danse, et l'école de langue italienne d'un centre d'accueil spécial pour les réfugiés et les demandeurs d'asile à Rome. C'est un projet éditorial, linguistique et de citoyenneté active. Aujourd'hui, Les RE.M (Rédactions Multilingues) sont des comités de rédaction éphémères autour de quelques coordinateurs. Ils réunissent des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes impliquées dans les domaines artistiques et ayant aussi une expérience migratoire. Ensemble, ils participent à un événement culturel (spectacle, festival...), ils échangent, font un travail de critique et produisent des articles, des vidéos, des illustrations... qui sont publiés via un site internet. Ils écrivent dans leurs langues maternelles, en italien ou toute autre langue apportée par les participants. Cette production est à la fois une rédaction multiculturelle et le reflet d'une perception multiculturelle. La discussion sur le travail artistique, le processus critique, porte non seulement sur l'esthétique mais surtout sur la vision de la société par ceux qui la vivent.



© Carolina Farina et Giorgio Termini

<https://www.lerem.eu/>

Cartes d'ici et d'ailleurs

C'est un projet qui réunit un CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) géré par la Ligue de l'enseignement de Haute-Savoie, une association de solidarité internationale CartONG spécialisée dans la cartographie et une galerie d'art associative, Le Larith en Savoie.

CartONG a proposé aux résidents du CADA d'utiliser le support de la carte pour évoquer leur parcours migratoire, en créant une carte et une légende personnelles (« ici, j'ai rencontré de la solidarité », « là, j'ai eu peur »...).

Six personnes ont souhaité participer. Elles avaient toute liberté pour créer une carte avec les matériaux et les techniques qu'elles souhaitaient (dessin, peinture, collage, broderie...). Elles ont pu s'approprier l'outil cartographie et « tordre » la consigne car certaines personnes ont préféré évoquer seulement leur pays d'origine. Cette variante évitait sans doute notamment de

revenir sur des parcours traumatisants. Face à la contrainte liée au temps imparti au projet (environ 5 demi-journées), certaines idées sont apparues trop ambitieuses en cours de création : la carte en broderie, par exemple, s'avérait trop longue à réaliser mais la personne qui avait envisagé cette réalisation a décidé elle-même de modifier son projet.

Les cartes ont été exposées dans une galerie d'art ouverte au grand public. Les personnes ont pu servir de « guide conférencier » pour commenter leur réalisation auprès des gens qui visitaient la galerie.

À chaque étape, les participants ont pu faire des choix pour eux-mêmes et pour le groupe. Pour les associations à l'origine du projet, cette liberté dans le processus était plus importante que le résultat lui-même.



© Ligue de l'enseignement

Initiation aux traditions et folklores

Les ateliers ont suivi le cadre méthodologique conçu pour garantir que les projets respectent les droits culturels. Ils ont mêlé les traditions des personnes migrantes avec les traditions et les folklores locaux. Ce cadre a fourni des lignes directrices et des critères pour mettre en cohérence les activités sur les objectifs globaux du projet qui sont d'utiliser la culture et l'art comme base pour l'intégration des personnes migrantes et leur acceptation par la communauté locale.

Reconnaissant l'importance de l'identité culturelle pour favoriser un sentiment d'appartenance et de dignité, les ateliers ont donné la priorité aux initiatives qui valorisaient le patrimoine culturel diversifié des participants. En créant un espace où les personnes migrantes peuvent s'exprimer de manière authentique et partager leurs traditions avec d'autres, les ateliers ont cherché à donner aux individus les moyens de promouvoir leurs traditions culturelles. Les danses nationales sont très importantes pour la majorité des gens et cet atelier a créé les conditions pour que les participants apprennent différentes danses.

Lors de la mise en œuvre des ateliers, l'inclusion des migrants dans le processus de planification et de mise en œuvre a été très importante. En impliquant activement les participants dans les prises de décision, les ateliers visaient à cultiver un sentiment d'appropriation et d'investissement dans les résultats du projet. De la sélection des thèmes et des activités des ateliers à l'aide apportée à la logistique et à la promotion, les personnes migrantes ont façonné et orienté les ateliers de manière à ce qu'ils correspondent à leur expérience de vie.



© CDI

Exposition Riya Min (Mon voyage)

Riya Min est une exposition d'art du travail de Jan Jafo (21 ans), un jeune peintre autodidacte, né dans une famille kurde à Alep et vivant aujourd'hui à Zagreb. Jan dit que la peinture est une forme de thérapie et c'est pourquoi son travail s'est progressivement orienté vers des thèmes très personnels pour lui et les gens qui l'entourent, vers des autoportraits, en commençant par son enfance avec *Boy with a Sewing Machine* alors qu'il travaillait comme enfant en Turquie ou l'autoportrait *Don't Ignore me* à son arrivée en Croatie alors qu'il se sentait invisible parmi d'autres personnes. Contre la mélancolie, Jan se bat avec des couleurs puissantes. L'exposition présente également de courtes vidéos – des vlogs, de courts clips de rencontres entre amis – qui créent une atmosphère d'appartenance à une communauté (Extrait du catalogue de l'exposition rédigé par la commissaire Ana Kovačić).

Un guide vidéo de l'exposition a été enregistré et publié, ainsi que plusieurs entretiens avec Jan Jafo. L'exposition a été organisée par la Plateforme Upgrade, initiative d'organisations de la société civile réunies autour de l'idée commune de promouvoir des pratiques interculturelles et sociales nouvelles, innovantes et créatives, dans le but de développer un centre social interculturel à Zagreb.



©CMS

« Tout ce que nous voyons est de l'art, et pourtant nous le remarquons rarement. Pour moi, l'art est une sorte de thérapie qui m'aide toujours à m'exprimer – en silence, dans mon propre monde. J'aime l'odeur de la peinture et des pinceaux, et j'éprouve le plus grand plaisir lorsque je termine un tableau jusqu'au bout. Je me sens enfin libérée des soucis quotidiens. La rencontre avec la commissaire d'exposition Ana Kovačić, que j'ai rencontrée un mois avant mon exposition, a été une simple rencontre pour faire connaissance. Ensuite, lors de notre deuxième rencontre, nous avons parlé de mes arts et de l'exposition. Elle a rapidement remarqué mes thèmes, ce qui était très important pour moi. »
Jan Jafo, artiste

La promotion des droits culturels

Les projets artistiques inclusifs et émancipateurs sont de véritables opportunités de promouvoir les droits culturels. Pour ce faire, il convient de :

- Partager la philosophie et le concept de « droits culturels » afin que les participants soient sensibilisés aux droits culturels et s'impliquent dans leur respect tout au long du projet ;
- Faire des droits culturels un point de référence majeur tout au long des projets afin de s'assurer que tous les efforts sont faits pour les respecter ;
- Promouvoir les droits culturels auprès de la population locale au sein de laquelle les projets sont mis en œuvre et donner de l'écho aux valeurs soutenues par les projets.

Afro Badinya : la nuit Cro-Afro

La nuit Cro-Afro et d'autres événements ont été organisés en coopération avec le Centre for Peace Studies et l'association Afro Badinya dans le cadre du projet européen Bridges. En langue mandingue, Badinya signifie famille. L'association Afro Badinya rassemble des étrangers et des locaux dans le but de promouvoir l'héritage culturel africain par le biais de projets musicaux et artistiques. Ces activités visent à améliorer les échanges interculturels, la promotion de l'égalité et la prévention de la discrimination fondée sur la race. La nuit Cro-Afro a offert un contenu culturel varié : un atelier de percussions djembé, un atelier de danse ouest-africaine, une performance d'un acrobate du Ghana qui vit en Croatie, une performance de la chorale Domaćigosti avec des membres d'Afro Badinya, une session jam de percussions ouverte à tous, et une session de DJ. Le cycle de coopération entre le Centre for Peace Studies et Afro Badinya s'est poursuivi avec l'événement Afro Limbo, qui promouvait les danses culturelles africaines et le djembé, et qui s'est achevé par une danse de limbo commune autour d'un feu d'été.

Ce type d'événement rassemble des membres nouveaux et anciens de la société croate dans le but de créer des ponts et des échanges entre les différentes cultures.

<https://www.youtube.com/watch?v=gX15EevG0Ys>

« Tout ce que je veux, c'est rassembler les gens par le biais de la culture, car la culture, c'est tout. Vous pouvez venir de Syrie, du Nigeria, du Congo, du Mali, de Somalie, de Tanzanie, de Croatie, de Finlande, peu importe. Ce qui compte, c'est ce que vous avez en vous et ce que vous pouvez apporter aux gens. Je pense que nous sommes tous pareils, nous essayons de coopérer avec nos différences. La musique est toujours une famille, vous pouvez écrire une chanson, les gens sont importants, les musiciens avec lesquels vous travaillez, l'énergie avec laquelle ils vous acceptent... En Afrique, nous sommes ouverts à la vie, nous acceptons ce qui arrive, nous vivons un jour à la fois. En Croatie, c'est différent, les gens sont inquiets et effrayés. Ne vous inquiétez pas ! »
Mamadou Abdoulaye Seydi, Cropix, vidéo youtube

Mon Philippin

Liryc Dela Cruz est un cinéaste et artiste originaire de Tupi, South Cotabato à Mindanao (Philippines), actuellement basé à Rome. Il a collaboré avec ARCI.

La communauté de Philippins en Italie est importante ; ce sont majoritairement des femmes et beaucoup d'entre elles travaillent comme domestiques. Ils sont présentés comme des migrants modèles et des travailleurs infatigables. Dela Cruz critique cette structure sociale fictive, qui exacerbe la pression exercée sur les Philippins et Philippines pour qu'ils abandonnent leur identité en faveur de l'apparence passive et loyale.

Après un long travail de recherche, il a réalisé une performance multimédia qui s'inspire d'une étonnante documentation sur les routines de soins et les gestes de nettoyage des travailleurs philippins. Il a travaillé avec des femmes philippines et la performance issue de ce travail a été présentée dans des lieux de spectacle mais aussi dans des espaces publics (parcs, rues...). Tout en conservant leur travail par ailleurs, cette expérience redonne une nouvelle perspective à leur vie et invite les spectateurs à repenser et à réfléchir à la question suivante : comment pouvons-nous être égaux tout en reconnaissant

l'invisibilité d'autres groupes tels que les travailleurs domestiques ?



© Liryc Dela Cruz - avec l'aimable autorisation de SPAZIO GRIOT et de l'artiste

Des instruments de musique traditionnels

Les activités de l'atelier « Music Unite People », avec la présentation d'instruments de musique nationaux, contribuent à l'inclusion sociale des personnes migrantes de plusieurs manières, à la fois directement et indirectement.

Ils permettent aux personnes migrantes, mais aussi à la population en général, de s'impliquer dans l'intégration et de développer des compétences pour une participation active à la vie sociale.

Ces ateliers jouent un rôle important en comblant le fossé entre les personnes migrantes et la population en général. Au fur et à mesure que des participants d'origines diverses se réunissent pour s'apprécier et apprendre les uns des autres, les barrières de l'incompréhension et des préjugés sont progressivement démantelées. Grâce aux expériences musicales partagées, les stéréotypes sont remis en

question et des liens d'empathie et de solidarité se forment, ouvrant la voie à des sociétés plus inclusives et plus cohésives.

La présentation d'instruments de musique nationaux dans le cadre d'ateliers d'inclusion sociale est un outil puissant pour favoriser la compréhension, l'empathie et la solidarité entre les populations migrantes et non migrantes. Les ateliers musicaux contribuent à l'intégration des personnes migrantes en offrant une approche innovante du développement des compétences et de l'inclusion sociale. Ces sessions ont permis aux participants de renouer avec leur patrimoine culturel, d'encourager leur créativité et de renforcer leur confiance en eux.



© CDI

Un centre social interculturel à Zagreb

La plateforme Upgrade a organisé un certain nombre d'événements pour plaider en faveur de la création d'un centre social interculturel à Zagreb. Cette institution proposera des activités culturelles et éducatives communes auxquelles le grand public et les personnes ayant l'expérience de l'immigration pourront y prendre une part active. L'objectif est ainsi de créer une société accueillante et de favoriser l'intégration. La plateforme rassemble des organisations culturelles, des organisations de défense des droits de l'homme et des organisations environnementales engagées dans le développement du centre social interculturel. Elle implique et travaille avec des personnes ayant une expérience de l'immigration qui partagent leur expérience, leur culture et leurs compétences avec la population. Un certain nombre d'ateliers de danse et d'art ont été organisés avec des personnes migrantes dans le but d'inclure des personnes de différentes cultures et de travailler avec la population. L'une de ces activités est la bibliothèque vivante (Don't Judge a Book by its Cover), une méthode culturelle et éducative où des personnes d'origines et d'expériences différentes deviennent des livres vivants et parlent avec les gens dans le but d'améliorer les connaissances sur les différentes cultures et de réduire les préjugés et les stéréotypes.



© CMS

Ceux qui

Le spectacle « Ceux qui » a été monté grâce au partenariat entre la Ligue de l'enseignement 58 qui mène une action sociale pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, l'association Les Z'accros d'ma rue qui organise un festival de spectacles de rue en juillet et une compagnie de théâtre « En Compagnie ».

La représentation se prépare sur seulement 3 ou 4 week-ends de répétitions, mêlant demandeurs d'asile et réfugiés avec des comédiens professionnels et des comédiens amateurs. Cette action nécessite l'implication des équipes du CADA pour gérer la logistique, les déplacements, les traductions qui facilitent la compréhension...

Le spectacle créé a été présenté pendant le festival à un public large : personnes qui soutiennent la cause des migrants, habitants ou touristes venus au festival.

« La metteuse en scène, Barbara Boichot, a travaillé dans les prisons pour enfants de Bogota et des camps de réfugiés, notamment à Sarajevo. Son approche est très intéressante. Pour les comédiens professionnels, comme pour les amateurs, c'est bluffant de voir comment elle parvient à être en lien tout de suite. D'autres artistes professionnels n'y arrivent pas ; ils se perdent dans le fait d'arriver à se comprendre, dans la traduction, etc. Elle passe plus par le corps ; c'est quelque chose qu'elle sait faire et c'est formidable à voir.

Et puis, lorsque le spectacle est créé et qu'ils jouent devant le public, ils sont tous au même niveau, et quand ils saluent, ils sont tous applaudis de la même manière. » Cécile, travailleuse sociale



© Ligue de l'enseignement

À quoi faut-il prêter attention lors de la création d'activités culturelles et artistiques ?

Conseils pratiques

« La culture est le moyen par lequel nous communiquons ce que nous sommes, ce qui est important pour nous, ce qui nous a formés et les aspects de nous-mêmes que nous défendons pour l'avenir. L'identité est souvent définie en termes culturels, tout comme l'altérité. Il est donc nécessaire et naturel d'investir le champ de la culture et des arts lorsqu'il s'agit de connaître l'autre, dans le but de former une société inclusive, qui sache tirer profit de la diversité ¹. »

En suivant les lignes directrices du cadre méthodologique développé dans la première phase du projet MigrArts, les partenaires : (1) ont développé des projets expérimentaux, (2) ont mis en œuvre une auto-évaluation de ces projets, et sur la base de l'évaluation (3) ont développé les recommandations opérationnelles suivantes. Ces recommandations pourraient aider les initiatives, les groupes, les organisations culturelles, les associations et les institutions à développer des projets culturels et éducatifs qui respectent les droits culturels des personnes migrantes et construisent des sociétés inclusives.




En bref, si vous souhaitez organiser des activités inclusives qui respectent les droits culturels des personnes issues de cultures différentes, veuillez prendre en considération les recommandations pratiques suivantes :






1. Impliquez les personnes dès le début, dès la conception du projet, le plus tôt sera le mieux.
2. Prenez suffisamment de temps pour se présenter et apprendre à se connaître. Créez un espace de confiance et de sécurité pour tous, ouvrez un espace pour les relations afin de mieux comprendre les valeurs et les différentes positions et de résoudre plus facilement les éventuelles difficultés.
3. Faites appel à des interprètes ou utilisez au moins des méthodes créatives pour que les personnes puissent s'exprimer et participer au processus.



¹. How Culture and the Arts Can Promote Intercultural Dialogue in the Context of the Migratory and Refugee Crisis, Luxembourg : Publications Office of the European Union, 2017

4. Travaillez dans des groupes divers, définissez ce qu'est le dialogue interculturel pour votre groupe et construisez un échange fondé sur la réciprocité.
5. Essayez de ne pas ignorer les expériences et les frustrations que les gens rapportent de leur vie quotidienne ; en parler peut être source d'émancipation.
6. Accordez une attention particulière aux membres des groupes vulnérables, y compris aux questions liées au genre.
7. Si vous préparez un événement public participatif au cours duquel des expériences personnelles sont partagées, préparez les participants aux réactions potentielles de la part du public.
8. Discutez avec les participants de la signification du temps libre et respectez leur temps libre.
9. Si vous travaillez dans un groupe ouvert et fluctuant, préparez différentes méthodes afin que les nouveaux venus puissent se joindre plus facilement au groupe et que ceux qui vous accompagnent depuis le début puissent sentir les progrès accomplis.
10. Mettez l'accent sur le processus plutôt que sur le résultat, essayez d'organiser des activités plus concentrées, rendez-les visibles et valorisez leurs auteurs.
11. Prenez soin de la qualité des résultats artistiques et de la production, qui feront la fierté des participants et des partenaires.
12. Soyez transparents et explicites sur les différents statuts dans les projets – bénévoles, personnel rémunéré, etc. – afin que les gens puissent choisir librement leur rôle. Essayez de rémunérer les personnes pour la réalisation des projets.
13. Planifiez le suivi et la durabilité en aidant les gens à créer leurs activités, en soutenant les réseaux, en mettant les gens en contact, en maintenant les financements...

Description plus détaillée des recommandations basées sur l'expérience de nos projets expérimentaux :

1.  Élaborez des projets qui impliquent et intègrent les migrants et tous les partenaires dès le début, ou au moins dans les premières étapes de la conception du projet. Il sera plus facile de prendre en compte leurs besoins, de créer un espace sûr pour le processus et de s'appropriier les activités.
2.  Organisez un espace de co-construction. Cela permet aux personnes impliquées d'apprendre à bien se connaître, de devenir complémentaires en étant à l'écoute des besoins, des contraintes, des intérêts et des compétences de chacun. Prenez en compte le fait qu'il n'est pas possible de régler tous les détails du projet ensemble ; chaque partenaire joue un rôle de courroie de transmission : lien avec les participants, les artistes, la production technique, etc. Prenez le temps de construire une relation de confiance : vous devez discuter de ce qui est essentiel pour chacun dans le projet. Il faut s'assurer que, sur le fond, vous partagez la même philosophie à l'égard des personnes migrantes, et qu'elle repose sur les mêmes valeurs de respect et d'inclusion.
3.  Dans la mesure du possible, il est conseillé de prévoir des interprètes afin que les participants puissent plus facilement exprimer leurs opinions et leurs points de vue dans le processus de création commune. Si ce n'est pas possible, il est important de trouver un moyen de communiquer les messages de manière appropriée et complète – par le biais d'un contenu éducatif interactif et d'outils culturels et artistiques – afin que les gens restent impliqués et puissent prendre part au processus.

4.  Créez des groupes diversifiés et multiculturels en incluant des personnes ayant des origines et des expériences différentes et des personnes issues de communautés d'accueil. Cela favorisera la créativité et les échanges. Définissez ce qu'est le dialogue interculturel dans votre contexte spécifique et renforcez cette définition au cours du processus. Cela devrait ouvrir un espace pour un échange réciproque d'apprentissage et de reconnaissance mutuels.
5.  Au cours du travail de groupe, les activités peuvent être perturbées par les expériences de personnes frustrées par le système, l'exclusion ou la discrimination. Il ne faut pas l'ignorer, il faut en être conscient, le prendre en considération et trouver un moyen de soutenir les gens, de tirer des enseignements de ces exemples et de ces expériences partagées.
6.  Accordez une attention particulière aux besoins des groupes vulnérables au sein de la population migrante et à la sensibilité aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes.
7.  Si vous préparez un événement public susceptible de mettre en lumière des expériences de discrimination ou de violence : préparez des activités adéquates, créez un espace sûr et discutez avec les participants du plus grand nombre possible de scénarios potentiels de ce qui pourrait se produire lors d'un spectacle public. Même lorsqu'il est joué dans des espaces conviviaux, il peut se produire toute une série de situations difficiles pour les personnes qui ont été victimes ou témoins de discrimination ou de violence. C'est une raison supplémentaire de s'assurer que le groupe de base dispose d'un espace sûr, que la confiance est établie pour la réflexion et l'évaluation.
8.  Discutez avec les participants de la signification de leur temps libre, de ce que cela signifie dans la pratique et dans la vie quotidienne pour les personnes qui travaillent, pour les étudiants ou les chômeurs, pour les personnes qui, par exemple, demandent l'asile. Essayez de trouver un moyen pour que chacun puisse participer, tout en respectant leur temps libre.
9.  Si vous envisagez des fluctuations et des abandons potentiels dans le groupe, réfléchissez à l'avance à ce qui peut être fait pour que les personnes régulières et impliquées depuis le début ne se sentent pas découragées par la « nouvelle » dynamique en cours. Créez des activités différentes et des méthodes créatives avec un espace pour l'échange d'expériences, afin que davantage de personnes puissent participer et ressentir la progression.
10.  Élaborez des projets artistiques qui ne sont pas orientés uniquement sur le résultat final, mais également sur les différentes parties du processus. Essayez de ne pas créer un climat de performance. Essayez de sélectionner des activités qui peuvent fonctionner séparément ou être montrées indépendamment, des parties du projet qui impliquent les personnes qui les produisent et leur donne de la visibilité et de la valeur.
11.  Bien que nous fassions souvent appel à des amateurs et à des bénévoles, nous avons besoin de qualité, de magie et de beauté. Des ressources professionnelles de qualité doivent être mises à disposition pour mettre en valeur les productions artistiques. C'est ce qui fait la fierté de tous : fierté des participants dont la production est mise en valeur, fierté des partenaires sociaux qui sont aussi trop souvent pris dans l'urgence et le quotidien, fierté des partenaires culturels qui trouvent un sens à leur action.

12.  Certaines ressources financières sont nécessaires pour mener à bien le projet. Il convient de les prévoir et de partager l'information avec tous les partenaires. Les différents statuts du projet, tels que les bénévoles ou le personnel rémunéré, doivent être expliqués aux personnes impliquées. Il est important que les personnes disposent de toutes les informations nécessaires pour choisir leur rôle dans le projet et qu'elles ne se sentent pas utilisées à d'autres fins. Lorsque des personnes participent à la performance en produisant du contenu, essayez de trouver un moyen de les rémunérer financièrement ou d'une autre manière, en particulier pour les personnes qui ne travaillent pas ou qui ont de faibles revenus.
13.  Essayez de planifier les activités de suite afin d'impliquer les personnes dans des processus plus longs. Pensez au-delà de la portée et des limites d'un seul projet, mettez les personnes en contact avec des groupes, des initiatives, des institutions, pour qu'elles se portent volontaires ou travaillent après la fin des projets. Aidez-les à planifier et à organiser leurs activités ou à obtenir un financement si nécessaire. Créez des réseaux de soutien.



Ressources associées

Grille méthodologique

Lignes directrices pour la mise en œuvre de projets respectant les droits culturels des personnes migrantes

Voici quelques lignes directrices pour assurer la prise en compte et le respect des droits culturels des personnes migrantes dans les projets artistiques et culturels.

Cette grille peut être utilisée dès la phase d'élaboration du projet pour se poser les « bonnes » questions. C'est un support sur lequel s'appuyer pour favoriser les échanges entre les partenaires

et s'assurer de l'engagement de chacun au service des droits culturels. Chaque projet est mis en œuvre en tenant compte des contextes locaux, des opportunités et des obstacles. Ces lignes directrices peuvent servir de repère tout au long du processus. C'est aussi un outil pertinent pour faire le bilan de l'action et en tirer des enseignements.

Mon projet respecte-t-il des identités en mouvement et favorise-t-il l'ouverture?

Mon projet veille à ce que les participants aient la liberté d'exprimer leurs identités (valeurs, repères, goûts, connaissances, habitudes...), et le sens qu'ils donnent à l'existence, notamment par la création artistique.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
Proposer des activités aux participants leur permettant d'exprimer leurs identités.	<p>Quels étaient les obstacles à l'expression des personnes ?</p> <p>Le projet a-t-il permis aux personnes d'aller plus loin dans la connaissance de leur propre culture et de celle des autres ?</p> <p>Chacun a-t-il été considéré comme porteur d'un savoir à transmettre aux autres ?</p> <p>Comment le projet a-t-il fait en sorte que les activités/ pratiques ne soient pas discriminatoires ?</p> <p>Le projet a-t-il identifié et utilisé les méthodes d'animation appropriées (ex : éducation populaire, activités interculturelles...) afin que les participants puissent s'exprimer ?</p>
Permettre aux individus de déterminer quelle part d'eux-mêmes ils souhaitent apporter au projet.	<p>Les participants ont-ils eu l'impression d'avoir un véritable pouvoir sur leur propre vie pendant le projet ?</p> <p>Y avait-il suffisamment de souplesse pour respecter leurs réserves et leurs souhaits ?</p>

Mon projet promeut la diversité culturelle afin d'offrir de nouvelles opportunités à chacun. Il vise à lever les obstacles pour rendre ces opportunités accessibles.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
<p>Proposer des activités aux participants afin qu'ils puissent aussi découvrir les identités des autres et nourrir les échanges et le dialogue.</p> <p>Donner accès à des propositions artistiques de qualité et être attentif à la qualité des conditions techniques.</p> <p>Assurer une médiation qui donne accès aux codes pour les nouvelles pratiques.</p>	<p>Le projet a-t-il permis l'accès à des ressources culturelles (patrimoine, artistes, pratiques artistiques) ?</p> <p>Quels efforts ont été faits pour faciliter l'accès (physique, cognitif, culturel) à ces ressources ?</p> <p>Le projet a-t-il favorisé la diversité culturelle ?</p> <p>Les participants ont-ils eu le sentiment que leur singularité était valorisée aux yeux des autres ?</p>

Mon projet contribue à la vie culturelle et ainsi au patrimoine commun.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
<p>Valoriser les personnes, leurs expressions, leurs productions collectives.</p> <p>Ancrer les projets dans la vie culturelle locale.</p>	<p>Le projet a-t-il permis aux participants de créer quelque chose ensemble ?</p> <p>Ont-ils eu le sentiment de contribuer à la vie culturelle locale ?</p> <p>Quels sont les points communs que le projet leur a permis de découvrir ?</p>

Mon projet garantit-il la qualité de la relation dans un contexte interculturel ?

Mon projet prend le temps nécessaire pour établir une relation de qualité basée sur la réciprocité (reconnaissance mutuelle et dialogue interculturel). Il crée un environnement qui garantit la liberté des participants et le respect de leur dignité.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
Établir un calendrier qui tienne compte du temps nécessaire pour se rencontrer et construire la relation (plus les différences de culture entre les personnes impliquées dans le projet sont importantes, plus il faut du temps).	Est-ce que suffisamment de temps a été prévu pour échanger avec les participants et s'assurer que leurs besoins sont pris en compte ?
Débattre collectivement d'une approche commune de la qualité de la relation et du processus de coopération (en utilisant des méthodes d'éducation populaire, des activités interculturelles, etc.).	Quel type de méthodes (ex : éducation populaire) avez-vous utilisé pour assurer la construction d'une relation entre les participants ? Les participants ont-ils le sentiment d'être considérés de manière égale et respectés par tous ?
Fournir un espace dans lequel les participants sont libres de s'exprimer, ce qui signifie avoir un interprète ou leur offrir des possibilités informelles ou autres de le faire (par le langage corporel, etc.).	Le projet a-t-il fourni des espaces sécurisants pour les participants ?
Donner les moyens matériels aux participants d'assurer leur dignité.	Le projet a-t-il fourni le matériel nécessaire et approprié pour que les participants se sentent respectables ?

Mon projet permet à chaque personne de déterminer la place qu'elle souhaite occuper dans le projet. Il garantit que son consentement est respecté à tout moment et que les participants négocient ensemble leur rôle dans le projet et s'engagent les uns vis-à-vis des autres.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
Construire des méthodes et outils participatifs (issus de l'éducation populaire par exemple). Construire des projets souples afin que les participants aient la possibilité d'adapter et de changer leur rôle. Demander aux participants d'expliquer pourquoi ils veulent ce rôle, de motiver/argumenter pour qu'ils prennent la responsabilité de leur rôle.	Le processus de négociation des rôles était-il juste et équitable ? Les participants avaient-ils le sentiment de savoir quel était leur rôle ? En étaient-ils satisfaits ? Les participants ont-ils pu respecter leurs engagements ?

Mon projet propose un dispositif dans lequel les divergences qui apparaissent (liées à des différences d'opinions, de points de vue, de sensibilités, etc.) peuvent être exprimées et résolues de manière pacifique.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
<p>Poser un cadre clair de non-jugement des personnes.</p> <p>Prévoir des temps de régulation (discussions collectives autour du projet et de la vie de groupe, recherche collective de solutions).</p> <p>Proposer une médiation en cas de problème.</p> <p>Fournir une « boîte à idées/sentiments » dans laquelle les participants peuvent mettre des notes anonymes sur ce qu'ils ressentent, ce qui pourrait être amélioré...</p>	<p>Si un problème est survenu, comment l'avez-vous résolu? Quelles méthodes avez-vous utilisées pour résoudre le problème?</p> <p>Les participants ont-ils le sentiment que le problème a été résolu? Ont-ils été satisfaits des méthodes utilisées?</p> <p>Quel a été le résultat final du processus de résolution du problème?</p>

Mon projet renforce-t-il le pouvoir d'agir ?

Mon projet implique les personnes dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
<p>Identifier les différentes étapes du projet et la composition des groupes de travail pour chaque étape.</p> <p>Planifier différents moments pour débriefer sur le projet à différentes étapes avec les parties prenantes.</p> <p>Élaborer collectivement un outil d'évaluation à utiliser régulièrement afin que les participants puissent exprimer leur opinion sur le projet.</p>	<p>Le projet a-t-il renforcé la coopération entre les partenaires?</p> <p>Les personnes migrantes faisaient-elles partie de l'équipe/des bénévoles du projet? Comment chacun a-t-il contribué au projet?</p> <p>Avez-vous inclus les participants dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet?</p> <p>Les participants ont-ils eu le sentiment d'être inclus dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet?</p>

Mon projet encourage les personnes à porter un regard critique sur le projet pour qu'elles fassent des propositions (y compris les aspects artistiques et organisationnels) dans un cadre démocratique.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
<p>Encourager les participants à donner leur avis sur le projet.</p> <p>Impliquer les participants dans les choix organisationnels et artistiques.</p> <p>Expliquer comment les décisions sont prises.</p>	<p>Les participants ont-ils donné leur avis sur l'organisation?</p> <p>Les participants ont-ils donné leur avis sur l'aspect artistique (voire sur l'artiste associé)?</p> <p>Les participants ont-ils vécu le projet comme un espace démocratique de débat?</p> <p>Avez-vous fait en sorte que le projet soit un espace de débat?</p>

Mon projet permet aux personnes d'exprimer si le projet leur est bénéfique ou non. Que gagnent-ils? Sociabilité? Connaissances? Indépendance? Confiance en soi? Sentiment d'appartenance?

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
<p>Faire le lien entre ce qui se passe dans le projet et les autres sphères de la vie quotidienne (famille, éducation, santé...) avec les participants et les différents partenaires.</p> <p>Observer les participants et leur faire un retour sur leur autonomisation dans et autour du projet.</p> <p>Organiser des temps collectifs pour partager ce que le projet apporte à chacun.</p>	<p>Les participants ont-ils exprimé ce que le projet leur a apporté?</p> <p>Se sont-ils sentis plus à l'aise dans telle ou telle situation? Pourquoi?</p> <p>En quoi la mise en œuvre du projet les a-t-elle aidés à prendre conscience du processus?</p>

Mon projet promeut-il les droits culturels ?

La philosophie et le concept des « droits culturels » sont partagés avant ou pendant le projet afin que les participants soient conscients des droits culturels et s'impliquent dans leur respect tout au long du projet.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
<p>Établir un pacte commun entre les partenaires ou/ et avec les participants.</p> <p>Le pacte commun peut être formel ou non formel. Il peut s'agir d'un pacte oral ou même d'un objet artistique, mais il doit être créé ensemble.</p>	<p>Avons-nous partagé le concept des droits culturels avec les participants?</p> <p>A-t-il été compris par les participants?</p> <p>Nous sommes-nous assurés que les partenaires s'étaient sincèrement engagés à porter une attention particulière pour mettre les droits culturels en action?</p>
<p>Partager le concept des droits culturels tout au long du processus du projet (pas seulement au début) et réaliser une évaluation collective de la mise en œuvre des droits culturels. Cette évaluation doit utiliser des méthodes participatives adaptées aux besoins des travailleurs sociaux et culturels, des personnes migrantes et des autres participants.</p>	<p>Les participants sont-ils capables de partager/ diffuser la philosophie des droits culturels?</p> <p>(Participant = toute personne impliquée dans le projet : artistes professionnels, travailleurs sociaux, personnes migrantes ou non migrantes impliquées).</p>
<p>Avoir des discussions internes pour diffuser l'approche auprès des collègues dans les structures qui mettent en œuvre les projets.</p>	<p>Combien de personnes dans nos structures ont été impliquées dans la réflexion sur la question des droits culturels?</p> <p>Cette réflexion a-t-elle eu un impact sur d'autres aspects du travail de nos organisations?</p>

Mon projet fait des droits culturels un axe de référence majeur afin de s'assurer que nous faisons de notre mieux pour les respecter.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
Avoir un gardien de la démarche (au niveau de la direction du projet) pour s'assurer que les droits culturels sont respectés.	Une personne spécifique a-t-elle été identifiée pour être le gardien ? Comment cette personne a-t-elle été choisie ?
Avoir des discussions spécifiques régulières sur cet aspect. Réaliser des évaluations collectives du projet.	<p>Quels outils spécifiques ont été utilisés pour évaluer de manière continue la prise en compte des droits culturels ?</p> <p>Pendant la mise en œuvre du projet, quelqu'un a-t-il eu le sentiment que ses droits culturels n'étaient pas respectés ? Le projet a-t-il mis en place des mesures pour répondre à ses besoins et comment ?</p> <p>Quels ont été les obstacles à la mise en œuvre du respect des droits culturels pendant le projet ?</p>

Mon projet promeut les droits culturels au sein de la population locale et donne une résonance aux valeurs qu'il porte.

Idées et exemples de mise en œuvre	Les bonnes questions à se poser
Communiquer sur les événements du projet. Inviter le public à l'événement de clôture (un spectacle, une pièce de théâtre, etc.) du projet. Ajouter un label/un autocollant « droits culturels » pour donner de la visibilité aux droits culturels ? Ex. « Engagé pour les droits culturels ».	<p>A-t-on impliqué la population locale dans le projet ? Et comment ?</p> <p>Comment le coordinateur du projet s'est-il assuré que ses valeurs/approches/productions étaient largement diffusées ?</p>
Partager les résultats d'un projet dans des espaces publics (exposition...) avec un accès gratuit. Pendant le projet, mélanger la population et les participants si possible.	Qu'est-ce qui a été fait pour partager le concept auprès du grand public ?

Questionnaire participants

Cet outil doit permettre à chaque participant de faire un retour sur la façon dont il a vécu le projet. Il peut être utilisé par des personnes quel que soit leur niveau de langue. Les pictogrammes illustrent la thématique et stimulent l'imagination.

Questions 1, 2, 3 et 6

La réponse peut être :

- Un choix parmi les pictogrammes ;
- Et/ou une intervention graphique sur ces pictogrammes (coloriage ou autre) ;
- Et/ou une expression libre sous forme de dessin ou d'écriture dans la zone d'expression.

Questions 4 et 5

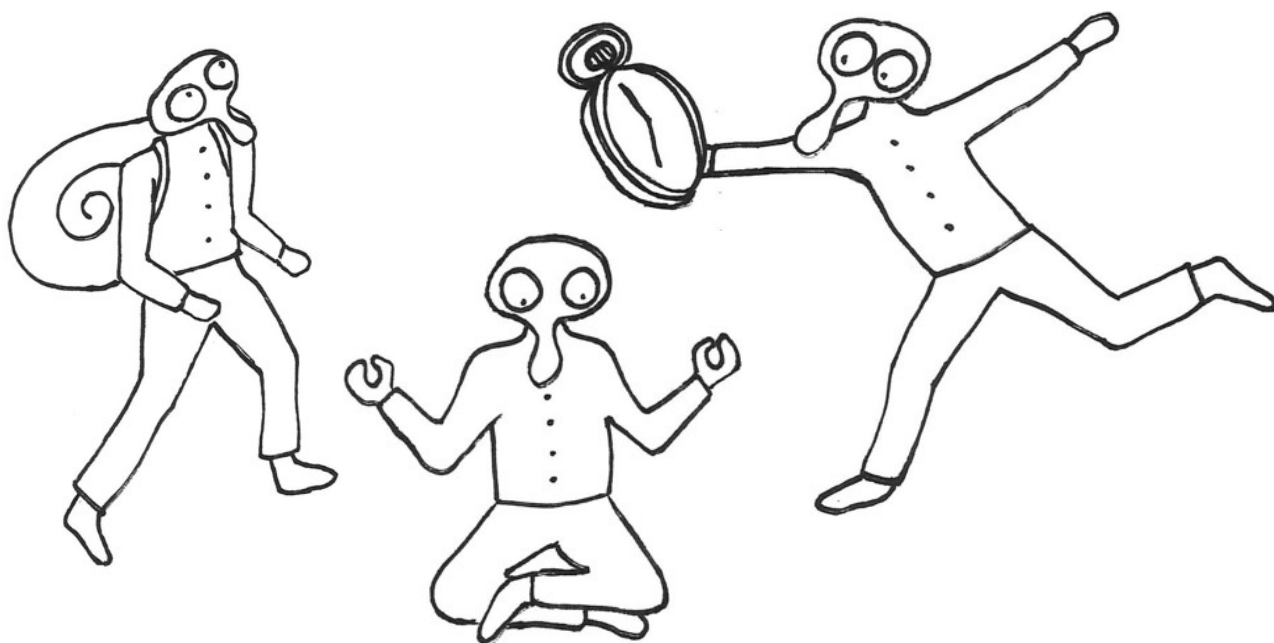
La réponse est une expression libre sous forme de dessin ou d'écrit dans la zone d'expression.

Pour les participants les moins à l'aise à l'écrit, une autre personne peut essayer de retranscrire ce qu'ils souhaitent exprimer.

Il est recommandé d'utiliser cette méthode en groupe. Chaque participant remplit son propre questionnaire, avec ou sans aide. Il peut partager ses réponses et susciter des retours.

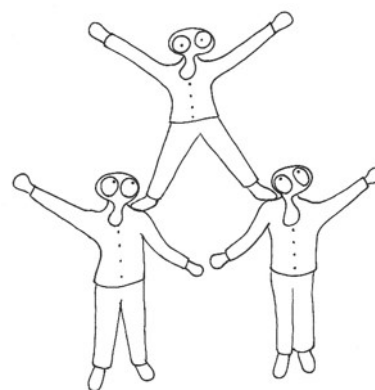
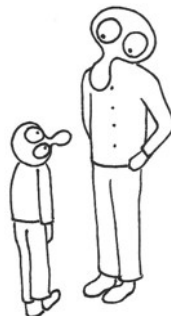
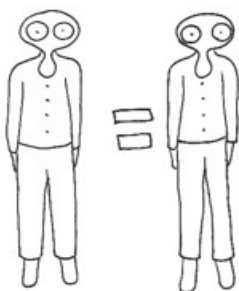
1. Comment avez-vous vécu le rythme et l'emploi du temps ?

Trop lent? Agréable? Zen? Speed? Stressant?



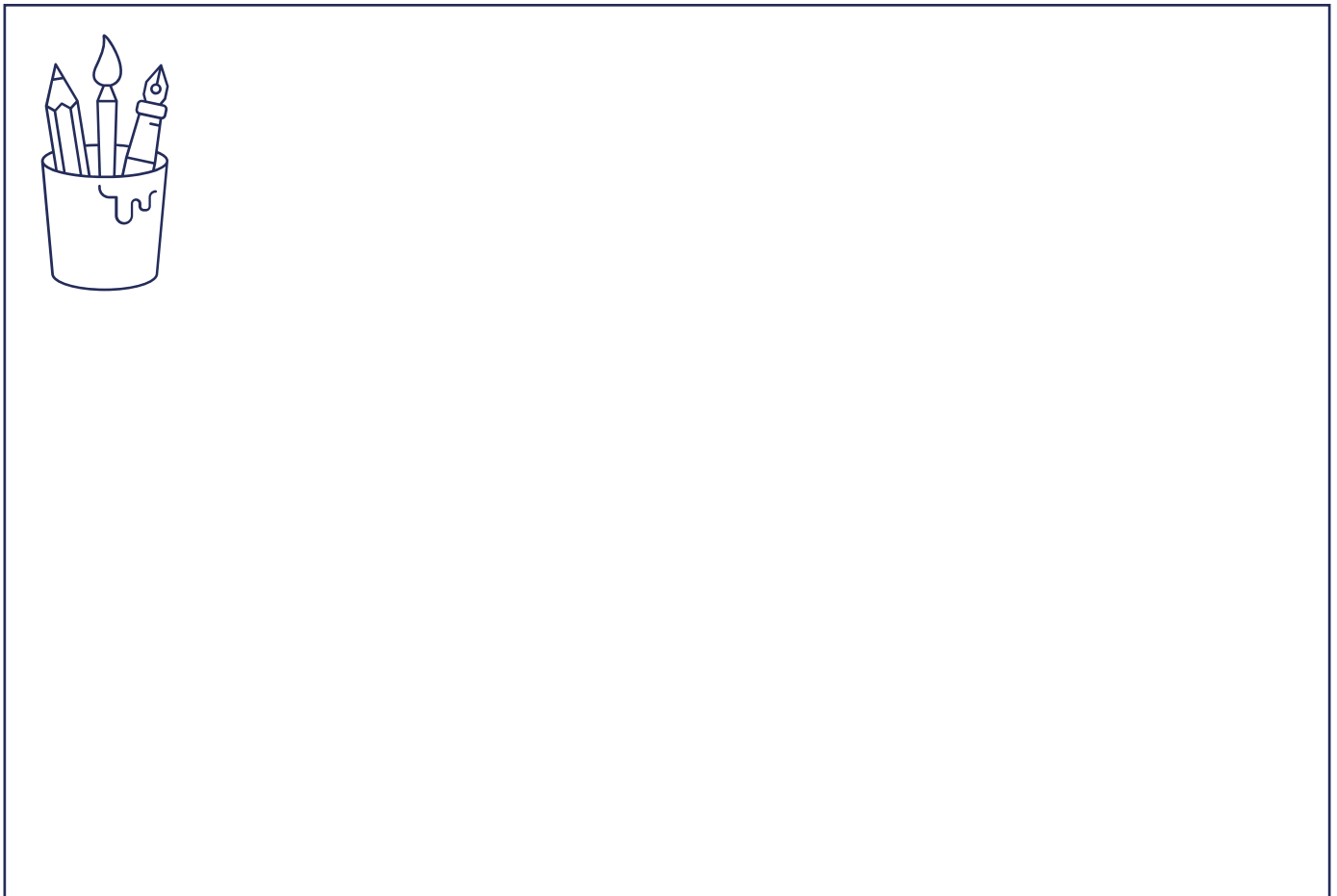
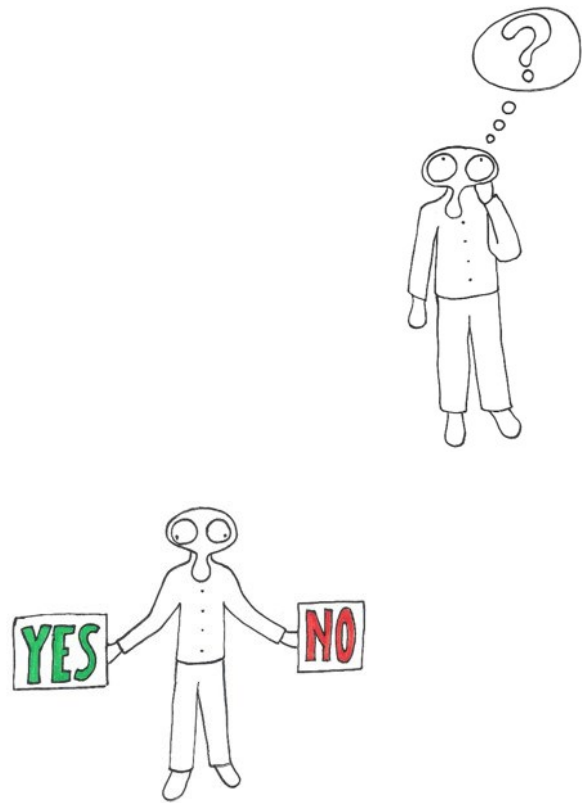
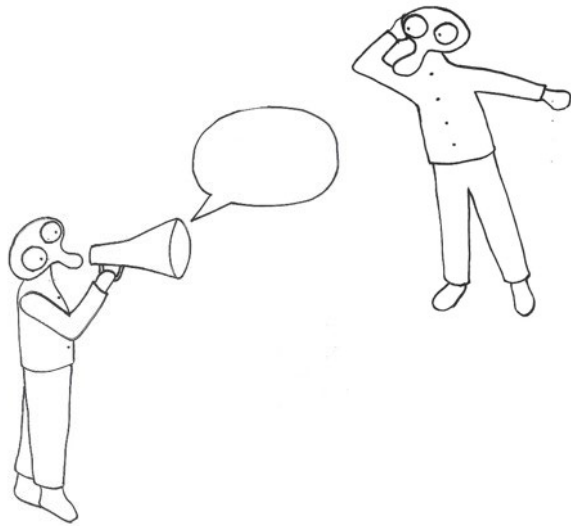
2. Quel est votre ressenti au sujet du groupe et de la relation avec les autres ?

Sentiment d'appartenance? Respect mutuel? Égalité?
Entraide?

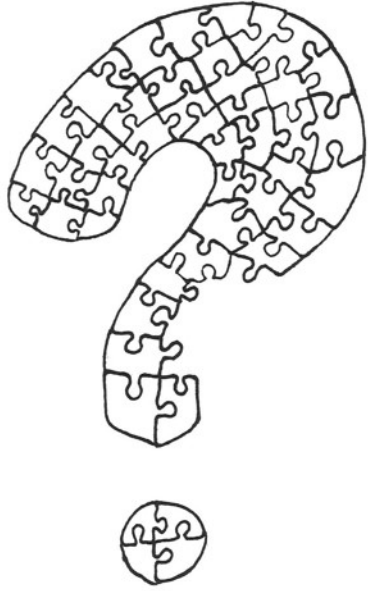


3. Quel est votre ressenti au sujet de la communication ?

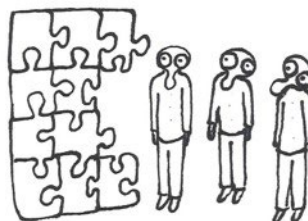
Vous êtes-vous exprimé ? Avez-vous écouté ?
Avez-vous été écouté ? Pouvez-vous dire non ?
Avez-vous pu donner votre opinion ?



4. Qu'avez-vous fait/créé ensemble ?

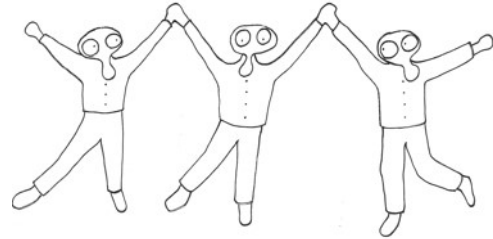
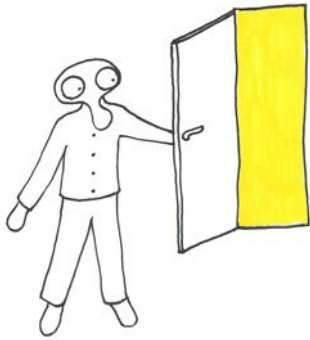
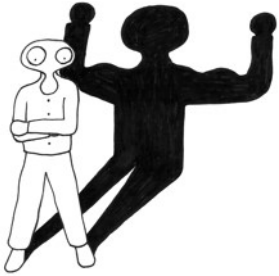


5. Qu'avez-vous apporté au projet ?



6. Qu'en avez-vous retiré ?

De nouvelles connaissances ? De nouveaux savoir-faire ? De la confiance en vous ? Plus de liberté ? De l'ouverture ? Un sentiment d'appartenance ?



Expression libre. Remarques, observations...

Questionnaire d'évaluation pour les travailleurs sociaux et les acteurs culturels

Nom / Prénom :

Nom de la structure :

Quelle a été votre implication/rôle dans le projet?

Titre du projet:

- Selon vous, dans quelle mesure ce projet promeut-il l'expression et le dialogue entre différentes identités? (veuillez expliquer)

- Selon vous, dans quelle mesure ce projet promeut-il le développement des compétences personnelles/ sociales des participants?

- Le projet a-t-il favorisé de nouvelles collaborations entre les domaines social et culturel/créatif? (veuillez expliquer)

- Selon vous, dans quelle mesure ce projet promeut-il les droits culturels des personnes migrantes? (veuillez expliquer)

- Souhaitez-vous ajouter un commentaire, une suggestion ou une recommandation?

Présentation de scénarios pédagogiques pour approfondir la démarche

Pour compléter ce guide pratique, en faciliter l'assimilation et en approfondir les principaux thèmes, des formations peuvent être proposées. Cinq scénarios de formation de deux jours sont décrits en annexe à l'usage des formateurs pour adultes dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Ils peuvent être utilisés conjointement avec le guide pratique ou indépendamment, dans des contextes de formation plus traditionnels. Ils sont conçus pour améliorer les connaissances et les savoir-faire :

- Des personnels des organisations culturelles (par exemple, les programmeurs, les artistes, les médiateurs) ;
- Des personnels des organisations d'éducation populaire (par exemple, animateurs socioculturels, coordinateurs de projets) ;
- Du personnel des structures d'accueil et d'intégration des migrants (hébergement, travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle, formateurs linguistiques, etc.).

Les scénarios de formation décrivent les objectifs, les étapes et les méthodes pédagogiques de la formation. Ils peuvent également suggérer des ressources complémentaires. Ils privilégient une méthode d'apprentissage active et participative.

Accueillir les personnes migrantes dans le respect de leurs droits culturels

Une formation de deux jours pour le personnel des organisations culturelles, des organisations d'éducation populaire et des structures d'accueil et d'intégration des personnes migrantes.

L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les droits culturels en général et de sensibiliser aux difficultés de protéger les droits culturels des personnes vulnérables (notamment les personnes migrantes). Elle aidera les participants à identifier le type de positionnement qui promeut la diversité comme une richesse pour tous et les encouragera à mettre en œuvre des projets qui respectent les droits culturels.

Les arts dans la formation linguistique

Une formation de deux jours pour les formateurs et les bénévoles impliqués dans la transmission de la langue du pays d'accueil.

L'objectif est de mettre en évidence les bénéfices des projets culturels et artistiques dans les cours de langue : comment ils permettent non seulement d'acquérir des compétences linguistiques, mais aussi d'autres compétences (dont les compétences psychosociales) et favorisent l'inclusion et l'accès aux droits. Ce programme vise à découvrir comment mettre en place des projets artistiques dans les classes de langues, en utilisant une approche pédagogique actionnelle et en prenant en compte l'aspect émotionnel des apprenants. Il propose des outils et des points clés à prendre en compte.

Comprendre l'interculturalité dans un groupe de travail multiculturel : Les diversités culturelles dans une société juste

Une formation de deux jours préparée pour les personnels et les bénévoles des organisations culturelles, des organisations de la société civile, le personnel des structures d'intégration et les personnes des collectifs de migrants qui travaillent auprès des personnes migrantes.

Les principaux objectifs de la formation sont de contribuer au développement de sociétés accueillantes et interculturelles, de comprendre et de mettre en pratique les compétences interculturelles afin de faciliter l'inclusion et de lutter contre l'ethnocentrisme et la discrimination.

L'apprentissage non formel et informel, vecteur de pouvoir d'agir

Une formation de deux jours pour les travailleurs sociaux, les bénévoles, les personnes expérimentées issues de la communauté des migrants (médiateurs internes), les enseignants, les associations et les opérateurs culturels.

L'objectif est d'aider à identifier et à capitaliser les connaissances et les compétences acquises dans un environnement d'apprentissage non formel.

L'objectif est de rappeler quelques notions théoriques sur l'apprentissage non formel et informel et d'identifier les questions liées à la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel. Le programme fournit des outils et des bonnes pratiques qui favorisent l'intégration sociale et professionnelle, en particulier pour les personnes peu qualifiées. Un accent particulier est mis sur les compétences psychosociales.

Méthodologie pour un projet artistique inclusif et émancipateur avec les personnes migrantes

Une formation de deux jours destinée au personnel des organisations culturelles, des organisations d'éducation non formelle, des structures d'accueil et d'intégration des personnes migrantes, ainsi qu'aux personnes migrantes impliquées dans des activités culturelles et artistiques.

Cette formation prend la forme d'un jeu de rôle dans lequel les participants élaborent un projet artistique et une méthodologie pour s'assurer que leur projet soit inclusif et émancipateur. Les différentes étapes de la formation s'appuient sur le contenu du guide pratique qui pourra par la suite être utilisé comme outil facilitateur.

Bibliographie

Textes clés

► Droits culturels et migrations

Nations Unies, 2023.

<https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/ahrc5235-cultural-rights-and-migration>

Un rapport du Conseil des droits de l'homme, dans lequel la rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels, Alexandra Xanthaki, met l'accent sur le droit des personnes migrantes à avoir accès et à participer effectivement à tous les aspects de la vie culturelle, à la fois de l'État d'accueil et de leur propre culture. Elle rappelle que les dispositions du droit international des droits de l'homme protègent ces droits, quel que soit le statut juridique des migrants, note la nécessité d'assurer une égalité réelle dans la protection des droits culturels et souligne l'importance de la participation effective des migrants à tous les aspects des droits culturels. Elle réfléchit à la manière de surmonter les obstacles auxquels les artistes migrants sont confrontés et souligne la nécessité d'échanges et d'interactions interculturels pour garantir des sociétés dynamiques, diversifiées et démocratiques.

► How culture and the arts can promote intercultural dialogue in the context of the migratory and refugee crisis

Union européenne, 2017.

<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/4943e7fc-316e-11e7-9412-01aa75ed71a1>

Rapport avec études de cas, par le groupe de travail d'experts des États membres de l'UE sur le dialogue interculturel dans le contexte de la crise migratoire et des réfugiés, dans le cadre de la méthode ouverte de coordination, explorant les façons dont la culture et les arts peuvent contribuer à rapprocher les individus et les peuples, à accroître leur participation à la vie

culturelle et sociétale ainsi qu'à promouvoir le dialogue interculturel et la diversité culturelle. Ressource uniquement disponible en anglais.

► Rapport du rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels

Nations Unies, Farida Shaheed, 2013.

<https://digitallibrary.un.org/record/755488>

Mme Shaheed a déclaré que les voix artistiques sont de plus en plus réduites au silence par divers moyens dans le monde entier. Les motifs sous-jacents à la restriction de la créativité artistique sont le plus souvent politiques, religieux, culturels, moraux ou économiques. Dans ce contexte, elle recommande aux États d'évaluer de manière critique leur législation et leurs pratiques restreignant le droit à la liberté d'expression et de création artistique, en tenant compte des dispositions pertinentes du droit international des droits de l'homme.

► Droits culturels, Déclaration de Fribourg

Groupe Fribourg, 2007.

<https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf>

Le lancement de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels a eu lieu le 7 mai 2007 à l'Université de Fribourg et le 8 mai 2007 au Palais des Nations à Genève. Le texte a été présenté par l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (dont le siège est à l'Institut interdisciplinaire d'ethnie et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg) en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Unesco.

La Déclaration de Fribourg est soutenue par plus de cinquante hautes personnalités des droits de l'homme, ainsi que par une plateforme d'ONG.

➤ Déclaration universelle sur la diversité culturelle

Unesco, 2005.

<https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/unesco-universal-declaration-cultural-diversity>

La Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle énonce des principes et des normes qui aident les États membres à promouvoir la diversité culturelle dans leur juridiction nationale et au niveau international. La déclaration souligne l'importance des droits culturels et du droit à la diversité tels qu'ils sont énoncés dans des instruments internationaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966).

➤ Convention de Faro

Council of Europe, 2005.

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/faro-convention>

Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Cette convention repose sur l'idée que la connaissance et l'utilisation du patrimoine font partie du droit du citoyen à participer à la vie culturelle tel que défini dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

➤ Observation générale n° 21, Droit de chacun de participer à la vie culturelle

Nations Unies, 2001.

<https://digitallibrary.un.org/record/679354#record-files-collapse-header>

Dans cette observation, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels aborde expressément le droit de chacun de participer à la vie culturelle, tel qu'énoncé à l'article 15, paragraphe 1 (a), du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Documentation pour aller plus loin

➤ La tentation du mur : Cinq courtes leçons sur la vie civile

Massimo Recalcati, 2022.

<https://www.ibs.it/temptation-of-wall-five-short-libro-inglese-massimo-recalcati/e/9781509548798?inventoryId=378086589&queryId=b-d24db7f1d2850a856088ab19368ee94>

La vie sociale et politique moderne se caractérise non seulement par une passion pour la liberté et un désir de contact humain, mais aussi par l'envie de se fermer, de refuser la liberté et la responsabilité qui l'accompagne, de la troquer contre notre sécurité : c'est la tentation du mur, une tentation avec laquelle toute société moderne doit composer.

Ressource disponible en anglais.

➤ Déclaration d'Izmir : la culture façonne l'avenir de l'Humanité

United Cities et Local Governments, 2021.

https://agenda21culture.net/sites/default/files/izmir2021_statement_fr.pdf

Le sommet de la culture de l'UCLG à Izmir a montré que lorsque les gouvernements locaux, les villes et les communautés reconnaissent que la culture fait partie du développement durable, ils peuvent donner du pouvoir à toute l'humanité.

➤ Popular Education by and for Migrants. A Study of Preconditions for Involvement of Migrant Study Circle Participants in the Swedish Workers' Educational Association

Annika Pasuhov, Nordvall Henrik et Osman Ali, 2021.

<https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/20004508.2021.1971364?needAccess=true>

Cet article explore le rôle de l'éducation populaire en faveur des personnes migrantes dans un contexte de mouvement social. L'objectif de cette étude est d'explorer comment l'engagement sociétal des personnes migrantes est permis et limité par la participation à des cercles d'étude organisés dans une branche locale de l'Association suédoise d'éducation des travailleurs (ABF).

Ressource uniquement disponible en anglais.

➤ **Refugee and Migrant Integration into Education and Training**

Commission européenne, 2020.

<https://education.ec.europa.eu/fr/focus-topics/improving-quality/inclusive-education/migrants-and-refugees>

Ressource utile pour les éducateurs et les formateurs. Ces derniers peuvent bénéficier de conseils et de partage de bonnes pratiques afin d'être en mesure de répondre aux besoins d'apprentissage des élèves dans des classes de plus en plus diversifiées et multilingues.

➤ **ARTEM Training Programme for Migrants**

Erasmus Project, 2019.

<https://www.pistes-solidaires.fr/wp-content/uploads/2020/09/IO3-GUIDE-FOR-MIGRANTS-FINAL.pdf>

L'objectif de ce programme de formation est de présenter aux migrants, réfugiés, demandeurs d'asile les concepts de base liés aux compétences interculturelles et à l'intégration, tels l'ouverture et la diversité culturelle, la conscience de soi et le comportement face aux différences culturelles.

Ressource uniquement disponible en anglais.

➤ **Le rôle de la culture dans l'intégration des réfugiés - Lettre de l'asile et de l'intégration N° 87**

France Terre d'Asile, 2019.

<https://www.france-terre-asile.org/toutes-nos-publications/details/1/234-le-role-de-la-culture-dans-l-integration-des-refugies>

Cette revue examine l'impact de la culture sur l'intégration des réfugiés, les mécanismes mis en place pour favoriser l'accès à la culture, et l'art comme moyen d'expression réprimé et motif d'exil.

➤ **Présentation et extraits du rapport Droits culturels des personnes - Préconisations pour la région Nouvelle-Aquitaine**

Jean-Michel Lucas et Rossard Aline, 2019.

https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2021-01/Droits_culturels_des_personnes_2019_Version_Courte.pdf

En France, la loi NOTRe, dans son article 103, précise que la responsabilité des collectivités territoriales et de l'État en matière culturelle passe par le respect des droits culturels des personnes. Afin de répondre à cette question de manière adaptée aux réalités vécues par les acteurs de terrain, la Région Nouvelle-Aquitaine a engagé une réflexion collective avec 75 bénévoles pour les droits culturels, animée par Jean-Michel Lucas et Aline Rossard.

➤ **Booklet for Educators**

ReGap Project, 2019.

<http://www.regap-edu.net/regap-courses/>

La brochure présente les objectifs et les idées qui sous-tendent le projet ReGap, ainsi que les cours et l'approche pédagogique.

Ressource uniquement disponible en anglais.

➤ **Social Belonging and Storytelling**

dir. by ReGap Project, 2019.

<http://www.regap-edu.net/2019/05/01/social-belonging-and-storytelling/>

L'un des concepts clés du projet ReGap est la narration, car les histoires numériques, mettant en scène des réfugiés et des personnes migrantes, utilisées à bon escient et dans leur contexte, peuvent contribuer à un sentiment d'inclusion sociale.

Ressource uniquement disponible en anglais.

➤ **Border, Crossing, THE PROMISED LAND: Intercultural Learning with Refugees and Migrants, 2019.**

https://issuu.com/border-crossings/docs/promised_land_e-book

Ressource uniquement disponible en anglais.

► **Les politiques culturelles: un vecteur pour l'inclusion des migrants en contexte urbain**

Centre for Migration Policy Development (ICMPD), United Cities and Local Governments (UCLG) and the United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat), 2019.
https://www.icmpd.org/file/download/59528/file/MC2CM_Thematic_Learning_Report_Cultural_Policies_A_Vector_for_Migrants_Inclusion_in_Urban_Context_FR.pdf

Ce rapport rassemble les données présentées à l'occasion de la rencontre d'apprentissage par les pairs sur les politiques culturelles et l'inclusion des personnes migrantes dans les contextes urbains, qui s'est tenue à Casablanca en décembre 2019, dans le cadre du projet MC2CM, ainsi que d'autres données pertinentes dans ce domaine. Il vise à fournir des orientations accessibles aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes concernées, sur les liens existant entre les aspects culturels et l'inclusion des migrants, et leur pertinence politique.

► **“COMMUNITIES” OF PRACTICE
How Do We Make Integration Practice in Europe?**

Maddalena Avon et Vidovic Dalipi Tea, 2019.
https://www.cms.hr/system/publication/pdf/130/COMMUNITIES_OF_PRACTICE_-_How_do_we_make_integration_practice_in_Europe.pdf

Recherche effectuée par un partenariat international entre cinq organisations de la société civile actives dans le domaine de l'intégration venant d'Autriche, de Croatie, d'Italie et de Slovénie. Le partenariat a été établi autour d'un projet financé par l'UE AMIF (asile, migration, intégration), WELCOMM pour soutenir l'intégration des ressortissants de pays tiers en développant des outils d'apprentissage et de collaboration pour construire des communautés accueillantes et inclusives. Ce projet a développé différents outils pour faciliter le processus d'intégration des ressortissants de pays tiers, en fournissant des informations en ligne, des séminaires de formation, et en reliant l'expertise et la communauté de pratique. Le développement de tels outils place la personne (qui est dans la

position du ressortissant du « premier pays ») dans une certaine position de pouvoir vis-à-vis de ceux qui sont définis comme des « ressortissants de pays tiers ». L'acceptons-nous comme tel ou utilisons-nous le mécanisme de financement pour le remettre en question et le contester? Ressource uniquement disponible en anglais.

► **I diritti culturali nella Carta dei Diritti fondamentali dell'Unione Europea**

Università di Verona, 2018.
https://www.politicheeuropee.gov.it/media/4440/univerona_i-diritti-culturali-nella-carta-dei-diritti-ue.pdf

Ressource uniquement disponible en italien.

► **Issues of Cultural Diversity, Migration, and Displacement in Teacher Education Programmes**

Daniel April, D'addio Anna, Kubacka Katarzyna et Smith William, 2018.

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000266076>

Document de référence préparé pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019.

Ressource uniquement disponible en anglais.

► **Droits culturels : controverses et horizons d'action – L'Observatoire n° 49**

Baptiste Fuchs, Guillon Vincent, Jeandel Alice-Anne, Pignot Lisa et Saez Jean-Pierre, 2017.

<https://www.observatoire-culture.net/publications/>

Un recueil d'articles sur les possibilités d'action autour des droits culturels. Dans ce document, on peut trouver des interviews d'acteurs politiques sur la mise en œuvre des droits culturels, des expériences au sein des communautés sur le patrimoine (Hôtel du Nord), les musées (Musée de l'immigration, Multaka) et la participation à la vie culturelle en général. Il est également possible de trouver des articles plus théoriques sur l'intersection entre les droits culturels et les droits de l'homme.

► **Pour une nouvelle culture de l'action publique - Une démarche d'observation et d'évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels**

IIEDH, et Réseau culture 21, 2015.

https://droitsculturels.org/paideia4d/wp-content/uploads/sites/3/2015/09/paideiaA5_BATcouvplanchesbd.pdf

Un processus d'observation et d'évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels.

► **Osservatorio diritti umani. La dimensione umana del patrimonio culturale nel diritto internazionale : identità e diritti culturali**

Luigia Bersani, 2015.

<https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/CulturalRights/DeconstructionHeritage/NGOS/L.Bersani.pdf>

Ressource uniquement disponible en italien.

► **Diritti culturali : dalle convenzioni Unesco all'ordinamento italiano**

Universita Ca' Foscari - Venezia, 2015.

<https://edizionicafoscari.unive.it/media/pdf/books/978-88-6969-054-9/978-88-6969-054-9-ch-16.pdf>

Ressource uniquement disponible en italien.

► **La France est notre patrie**

Film réalisé par Panh Rithy, 2014.

<https://www.ecpad.fr/nos-realizations/la-france-est-notre-patrie/>

« La France est notre mère patrie » est à la fois une leçon d'histoire et un cours de cinéma sur la représentation, dans lequel Panh illustre comment des territoires, des cultures et des sociétés ont été détruits au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et du progrès. Il examine de manière critique les « intentions purement fraternelles » de la mère patrie française envers ses colonies en rééditant des films de propagande muets et leurs intertitres.

► **No Hate Speech**

Conseil de l'Europe, 2013.

<https://www.youtube.com/watch?v=35rAykWyPrg>

Le mouvement « No Hate Speech » est une campagne contre les discours de haine en ligne sous toutes leurs formes, notamment ceux qui touchent le plus les jeunes.

► **Turbans, Hijabs and Other Differences: "Integration from below" and Irish Interculturalism. European Journal of Cultural Studies, 2012**

Ronit, Lentin, 2012.

https://www.researchgate.net/publication/254088473_Turbans_hijabs_and_other_differences_'Integration_from_below'_and_Irish_interculturalism

Cet article souligne la facilité avec laquelle la République d'Irlande est passée de l'expression publique du racisme irlandais au cours de l'Année européenne contre le racisme en 1997, à l'utilisation d'euphémismes tels que l'interculturalisme, le transculturalisme, l'intégration et la diversité culturelle. Dans la course à la diversité, ces euphémismes, utilisés sans problème pendant le boom économique irlandais, effacent les termes politiques tels que « race » et racisme que les acteurs de l'État ne veulent pas entendre mentionner. En s'appuyant sur des exemples de racialisation de populations spécifiques, cet article soutient que la récession économique a entraîné la disparition des discours intégrationnistes, la « race », le racisme et l'immigration n'étant plus que de vagues souvenirs. Sur fond de figures obscures de migrants enturbannés et voilés en tant que stéréotype racialisé du « racisme sans racisme » irlandais, l'article affirme que, grâce à la stratégie de convocation d'associations et de réseaux dirigés par des migrants, ces derniers, bien qu'obligés de s'approprier le langage de l'État, mettent en œuvre leur propre « intégration par la base », en faisant fonctionner l'intégration de manière nouvelle et passionnante.

Ressource uniquement disponible en anglais.

► **Razgradnja orijenta – razvoj i temeljni koncept postkolonijalne teorije, Essehist : časopis studenata povijesti i drugih druitveno-humanističkih znanosti, Vol. 4 No. 4, 2012**

Zvonimir, Glavaš, 2012.

https://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id_clanak_jezik=272098

Article sur la théorie postcoloniale. Ressource uniquement disponible en croate.

► **Tekuća modernost**

Zygmunt Bauman, 2011.

<https://mvinfo.hr/knjiga/7553/tekuca-moder-nost%3E>

Ressource uniquement disponible en croate.

► **Déclarer les droits culturels - commentaire de la Déclaration de Fribourg**

Patrice Meyer-Bisch et Bidault Mylène, 2010.

https://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2021/06/commentaire_declaration_fribourg.pdf

La Déclaration de Fribourg est un texte court, dense et complexe. Ce commentaire, publié en 2010 et rédigé par Mylène Bidault et Patrice Meyer-Bisch en concertation avec un groupe de travail, permet de clarifier la position du Groupe, de mettre en évidence certains débats qui ont eu lieu, et de pallier les ambiguïtés qui peuvent apparaître à tout moment.

► **Povratak u Reims**

Didier Eribon, 2009.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Retour_%C3%A0_Reims

« Des mémoires et une méditation sur l'identité individuelle et de classe, et sur les forces qui nous maintiennent enfermés dans des placards politiques. En y réfléchissant, il ne semble pas exagéré d'affirmer que ma sortie du placard sexuel, mon désir d'assumer et d'affirmer mon homosexualité, a coïncidé dans ma trajectoire personnelle avec mon enfermement dans ce que je pourrais appeler un placard de classe. »

► **Multikulturalizam**

Milan, Mesić, 2006.

<https://www.croris.hr/crosbi/publikacija/prilog-casopis/162392>

Ressource uniquement disponible en croate.

► **Kulturalni studiji : ishodišta i problemi**

Dean Duda, 2002.

<https://www.croris.hr/crosbi/publikacija/knjiga/1725>

Ressource uniquement disponible en croate.

► **Ce que nous devons aux sans-papiers**

Étienne Balibar, 1997.

<https://transversal.at/transversal/0313/balibar/fr>

► **Amsterdam Global Village**

Van der Keuken Johan, 1996.

<https://dafilms.com/film/14754-amsterdam-global-village>

Global Village est sorti en 1996, quatre ans avant la publication de l'essai du politologue Paul Scheffer intitulé *Le drame multiculturel*, après lequel le débat sur l'immigration aux Pays-Bas s'est intensifié. Van der Keuken n'a pas une vision rose de cette ville bigarrée, mais la présente telle qu'il l'a vue à cette époque, comme un village où le monde entier se rassemble.

Ressource uniquement disponible en néerlandais.



Ce projet est cofinancé par
le programme Erasmus+